LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE EN MONTÉRÉGIE

GTA
GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES

Fleurir le Québec

Mercredi
19 MAI 2004
Volume 29
4e numéro

En collaboration avec :
Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

**C'est le temps de s'inscrire!**

Page 23

# Les nouvelles technologies au service de l'agriculture

(Photo : IRDA)

## *Imagine Bromont :* un camp de vacances pas comme les autres

(Photo : Tourisme Granby-Bromont)

Page 12

## Santé des abeilles : nouveau réseau de surveillance

(Photo : Henri Thériault, MAPAQ)

Page 22

Aussi dans cette édition


- **Une année de consolidation pour le CDBM** — Page 11
- **Produits du terroir : consultation en cours** — Page 13
- **Sainte-Hélène : 2e phase du banc d'essai** — Page 20
- **Pour mieux lutter contre les ennemis des cultures** — Page 20


Le Courrier de Saint-Hyacinthe

# LE GRAND ÉVÉNEMENT

## LAVEUSE ET SÉCHEUSE À CHARGEMENT FRONTAL

*À partir de* **999$** *le duo*

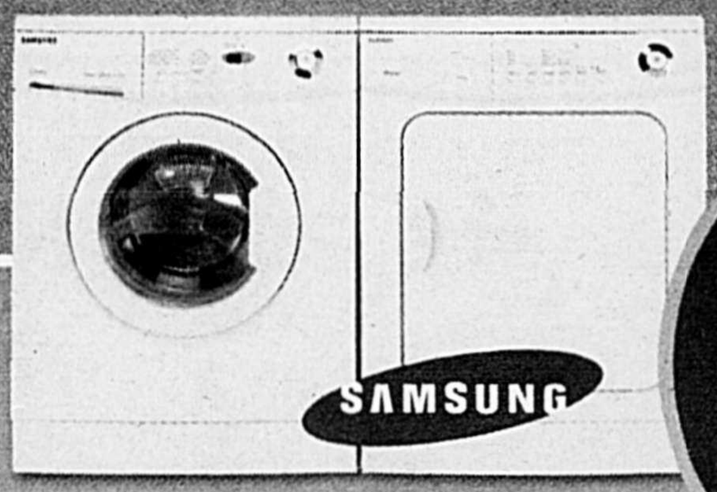


**GARANTIE de 5 ANS GRATUITE*** sur tous nos modèles !

*Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. Offre en vigueur jusqu'au 6 juin 2004. Détails en magasin.

BOSCH

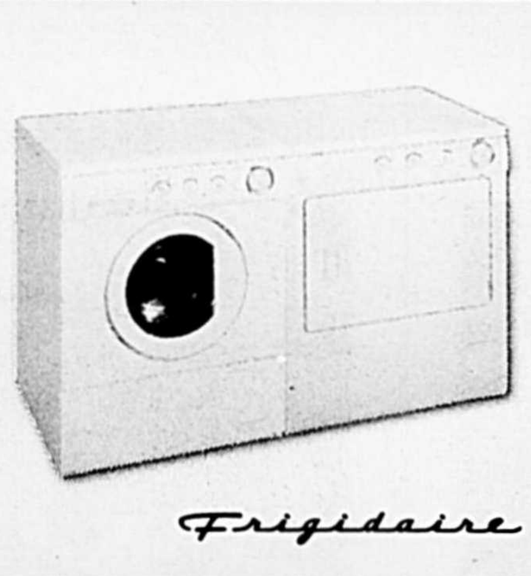

**GERMAIN LARIVIÈRE**

On fait partie des meubles

**www.germainlariviere.com**

4370, boul. Laurier Est, Saint-Hyacinthe, autoroute 20, sortie 138 • (450) 799-5522 • (514) 866-8691 • 1 800 363-1336

0385380

## Mot de la rédaction

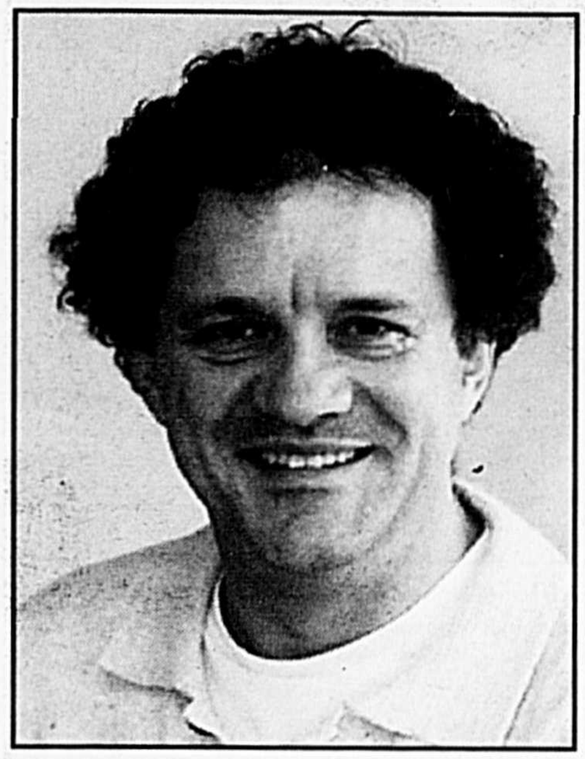

Hugues
**St-Pierre**

Agronome
Directeur régional adjoint, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Saint-Hyacinthe

# L'agriculture, un carrefour d'activités et d'énergie en action

**Notre agriculture est de plus en plus sollicitée par les attentes de nombreux demandeurs. Tantôt l'environnement, tantôt les OGM, tantôt l'innocuité, autant de sujets qui sont à l'ordre du jour dans les journaux, autour d'une table de discussion ou même pendant les repas.**

Tout le monde est fort préoccupé par l'impact de l'agriculture sur notre vie dans le sens large. Même s'ils sont de moins en moins nombreux en termes de pourcentage de la population, nos agriculteurs et agricultrices dirigent des entreprises agricoles qui sont en mesure de nourrir de plus en plus de gens. Consolidation, productivité et efficacité sont depuis longtemps les éléments qui ont contribué à la mise en place de cette situation.

### Soutien des technologies

Pour les aider dans leur tâche, les agriculteurs et agricultrices peuvent s'appuyer sur les nouvelles technologies qui ne cessent d'être développées dans une multitude de domaines touchant l'exploitation d'une entreprise agricole.

D'ailleurs, au niveau des ressources matérielles ou technologiques, l'année 2004 est jusqu'à présent très riche en nouveautés. Nos entreprises sont dans une démarche d'enregistrement qui leur permettra, lorsque l'exercice sera complété, d'obtenir des services « en ligne » directement à partir de leur place d'affaires. Le défi est grand et les échéanciers sont très courts, mais déjà, près de la moitié des entreprises ont complété le processus sans trop de difficulté. Cette nouvelle plate-forme de service s'appelle FLORA et aura des fonctionnalités qui devraient plaire à la clientèle. Ainsi, une demande de modification dans le dossier, une demande de prestation de service pourront être réalisées en ligne dans un contexte où la protection des renseignements personnels sera assurée.

Plus récemment, la création de l'agence de géomatique de la Montérégie, GéoMont, issue d'une volonté des intervenants et des usagers de la région, privilégie un accès propice à ces informations géoréférencées. On reconnaît qu'à très court terme, ce nouvel outil permettra à des usagers d'obtenir une information précise et de qualité qui facilitera leur travail au quotidien. Les pages qui suivent vous donneront plus de détails sur GéoMont et sur d'autres sujets en lien avec les nouvelles technologies.

### Développements à venir

L'année 2004 devrait aussi être importante sur le plan des ressources humaines, matérielles et financières qui se doivent d'être solides pour assurer le maintien de l'agriculture dans l'économie.

En ce qui concerne les ressources humaines, l'important dossier des services-conseils sera d'actualité tant au niveau national que régional durant le reste de l'année 2004. Il sera intéressant de suivre l'évolution des deux projets pilotes qui ont démarré dans la MRC de Brome-Missisquoi et, plus récemment, dans la MRC d'Acton. Le comité régional MAPAQ-UPA espère que les intervenants participants aux démarches pourront rendre les services déjà offerts accessibles à un plus grand nombre d'entreprises agricoles, tout en essayant de réduire les contraintes organisationnelles et de trouver une ou des solutions concrètes à la problématique de main-d'œuvre qui est présente chez différents fournisseurs de services.

En parallèle, le cadre stratégique agricole (CSA) fait graduellement son chemin et influencera également les services-conseils dispensés aux entreprises agricoles via son volet renouveau. Le dossier étant en développement, il est difficile actuellement d'être plus précis en ce qui concerne l'ensemble des possibilités offertes.

Au niveau des ressources financières, les programmes agricoles renouvelés seront également bientôt au rendez-vous. Les différentes mesures en place permettront à nos entreprises de s'offrir à frais partagés des services de pointe tant dans les domaines de l'agroenvironnement que dans des champs d'activités plus traditionnels.

Le programme agroenvironnemental devrait être un élément facilitant pour l'entreprise agricole dans sa démarche de mise aux normes en ce qui concerne la réglementation.

Définitivement, le monde agricole a beaucoup d'éléments à surveiller prochainement. La saison de culture 2004 s'amorce à peine que déjà plein de défis tout aussi stimulants qu'audacieux se présentent. Nul doute, notre agriculture, nos agriculteurs et agricultrices sauront une fois de plus les relever.

Au nom de toute l'équipe de la Montérégie, nous vous souhaitons une excellente saison et nous nous engageons à vous tenir informés des différents dossiers qui sont susceptibles d'améliorer votre rentabilité et indirectement votre milieu de vie. GTA

## Index

**La moisson cybernétique** ..... 15

**Ouvrons l'oeil sur** ..... 17

**Développement du bioalimentaire** ..... 18

**CÉROM** ..... 19

**La Financière agricole** ..... 21

**Calendrier des activités agricoles** ..... 22

# Sondage sur la production laitière en Montérégie-Est

Prenez note que la Direction des politiques sur la gestion des risques (DPGR) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec mène actuellement un sondage auprès d'anciens producteurs laitiers. L'objectif de cette enquête est d'identifier les raisons qui ont incité certains producteurs à cesser de produire du lait afin de mieux comprendre la dynamique et les composantes structurelles de cette production et de caractériser les facteurs reliés à sa concentration.

Pour plus d'information, vous pourrez communiquer avec madame Lucie Jean (poste 3870) ou madame Marie Godin (poste 3366) à la DPGR au numéro de téléphone suivant : (418) 380-2164. GTA

COMITÉ DE RÉDACTION :
Jean Arseneault, Louise Babin, Pierre Lachance, Ginette Laplante, Odette Ménard, Hugues St-Pierre, Gérard Boutin

RÉDACTRICE EN CHEF : Louise Babin

Vous avez des commentaires, des questions ou des suggestions concernant le contenu du journal ?

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS :
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est
1355, rue Gauvin, bureau 3300, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 8W7
Tél. : (450) 778-6530, télec. : (450) 778-6540
Courriel : louise.babin@agr.gouv.qc.ca

POUR CONSULTER NOS PARUTIONS ANTÉRIEURES, CONSULTEZ NOTRE SITE WEB :
www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/sites/r16e/accueil.htm

À moins d'être indiquée, la source des photos est le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

PUBLIÉ PAR : DBC COMMUNICATIONS INC.
TÉL. : (450) 773-6028
TÉLÉCOPIEUR : (450) 773-3115
SITE WEB : www.dbccomm.qc.ca
COURRIEL : admin@dbccomm.qc.ca

Publié 8 fois par année en janvier, mars, avril, mai, juillet, septembre, octobre et novembre par DBC Communications inc.
655, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 5G4

Imprimé par Imprimerie Transcontinental D.E. Inc., division Transmag, 10807, rue Mirabeau, Ville d'Anjou (Québec) H1J 1T7.

Envoi de publications canadiennes
Enregistrement no 50350540 Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada
Copyright® Tous droits réservés sur les textes et les photos.
Les articles sont la responsabilité exclusive des auteurs.
Prix d'abonnement : 1 an (taxes incluses)..... 20$

ÉDITEUR : Benoit Chartier
DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ : Guy Roy
PUBLICITAIRES :
Louise Beauregard, Sylvie Beaurivage, Nadine Chicoine, Luc Desrosiers, Johanne Lafontaine, Gérard Leblanc, Paul Paradis v. a., Norbert St-Martin, Bernard St-Pierre, Isabelle St-Sauveur
DIRECTRICE DE LA PRODUCTION : Josée Cusson
DIRECTEUR TECHNIQUE : Normand Gonneville
CONTRÔLEUR : Monique Laliberté
DIRECTEUR DU TIRAGE : Claude Gaudreau

**Tirage: 21 564 copies**
**Le Courrier de Saint-Hyacinthe**
**Distribution postale ciblée:**
**MRC Acton** ..... 447
Acton Vale, Roxton Falls, Ste-Christine, St-Nazaire, St-Théodore D'Acton, Upton
**MRC Brome-Missisquoi** ..... 706
Abercorn (Sutton), Brome/West-Brome, Bedford, Cowansville, Durham, Farnham, Frelighsburg, N.-D. Standbridge, St-Armand, Ste-Sabine, St-Ignace, Pike River, Standbridge/Stand. Est, Sutton
**MRC Drummond** ..... 807
Drummondville, Durham Sud, L'Avenir, Lefebvre, N.-D.-Du-Bon-conseil, St-Bonaventure, St-Charles-De-Drummond, St-Cyrille-de-Wendover, Ste-Brigitte-Des-Saults, St-Eugène, St-Félix-de-Kingsey, St-Germain, St-Guillaume, St-Joachim-de-Courval, St-Lucien, St-Pie de Guire, Wickham
**MRC La Haute-Yamaska** ..... 555
Bromont, Granby, Roxton Pond, St-Alphonse de Granby, Ste-Cécile, St-Joachim de Shef, Waterloo
**MRC La Vallée-du-Richelieu** ..... 546
Beloeil/St-Hilaire, Chambly/St-Mathias, St-Antoine, St-Basile, St-Charles, St-Denis, St-Jean-Baptiste, St-Marc
**MRC Lajemmerais** ..... 209
Calixa-Lavallée, Contrecoeur, St-Amable, Ste-Julie, Varennes, Verchères
**MRC Le Bas-Richelieu** ..... 367
St-Aimé/St-Louis, St-David/Yamaska, Ste-Victoire, St-Gérard Majella, St-Ours, St-Robert/St-Michel Ya., St-Roch/St-Marc, Sorel/Autres
**MRC Le Haut-Richelieu** ..... 735
Henryville, Lacolle, Mont St-Grégoire, Clarenceville/Noyan, St-Alexandre, St-Blaise, Sabrevois, Ste-Brigide, St-Jean, Ile aux Noix, St-Sébastien, St-Valentin
**MRC Les Jardins-de-Napierville** ..... 590
Hemmingford, St-Bernard la Colle, Napierreville, St-Clothilde Chateau, St-Edouard Nap., St-Jacques le Mineur, St-Michel Nap., Sherrington, St-Rémi
**MRC Les Maskoutains** ..... 1 439
La Présentation, St-Barnabé, St-Bernard, St-Damase, St-Dominique, Ste-Hélène, Ste-Madeleine, St-Hugues, St-Hyacinthe, St-Jude, St-Liboire, St-Marcel, St-Pie, St-Simon, St-Valérien
**MRC Longueuil** ..... 125
Longueuil
**MRC Nicolet-Yamaska** ..... 232
Baieville / Baie-du-Fèvre, Pierreville/St-Elphège, St-François du lac, St-Zéphirin
**MRC Rouisillon** ..... 107
St-Constant, St-Mathieu Lap., St-Philippe Lap.
**MRC Rouville** ..... 532
Ange-gardien/Racine, Marieville, Rougemont, St-Césaire, Ste-Angèle de Mon., St-Paul d'Abb.
**Autres copies postées** ..... 243

# Les biotechnologies, alliées de la santé publique

Caroline **Côté**

Agronome, M. Sc.
Chercheuse en hygiène du milieu et salubrité des produits horticoles
Institut de recherche et de développement en agroenvironnement inc.

**En janvier 2004, l'IRDA a mis en place un tout nouveau laboratoire au centre de recherche de Saint-Hyacinthe : le Laboratoire de protozoologie environnementale. Regroupant des équipements à la fine pointe technologique, ce laboratoire permettra la réalisation de nombreux projets de recherche, dont ceux portant sur la dynamique de *Cryptosporidium* et *Giardia* dans l'agroenvironnement.**

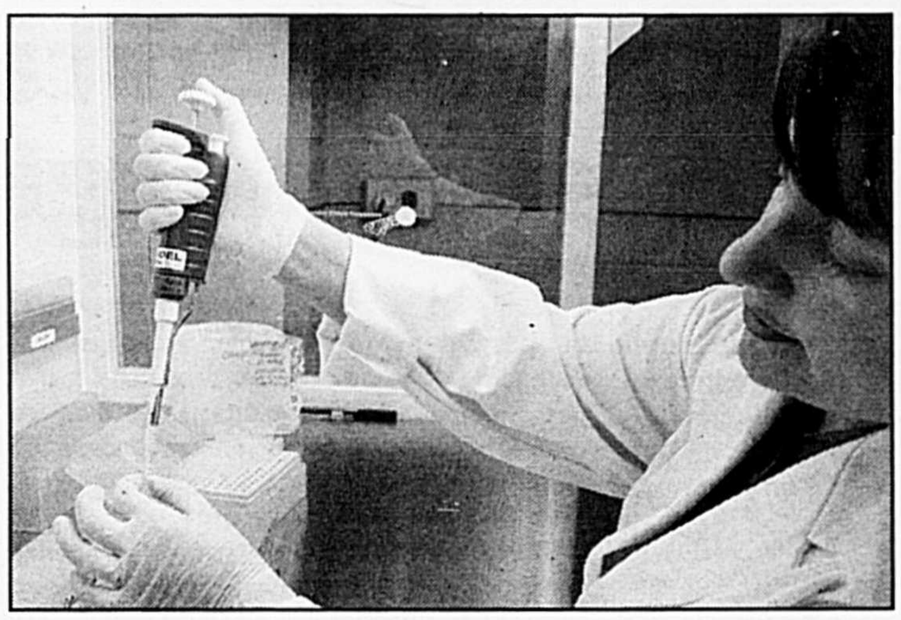

Les échantillons de *Cryptosporidium* et *Giardia* sont manipulés dans un milieu stérilisé. (Photo : IRDA)

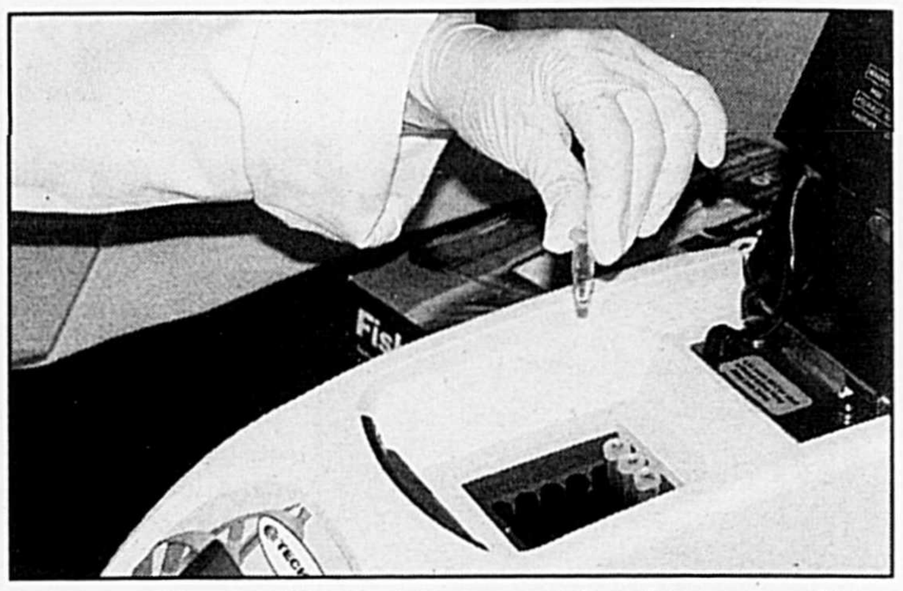

Le PCR (polymerase chain reaction/réaction de polymerase en chaîne) est un appareil qui permet de détecter la présence des parasites dans les échantillons de fumier, d'eau et de sol. (Photo : IRDA)

*Cryptosporidium* et *Giardia* sont des parasites microscopiques pouvant être présents dans les matières fécales de certains animaux d'élevage (particulièrement les bovins). Par conséquent, il est possible de les retrouver dans les fumiers épandus au champ. Ces parasites causent parfois la mort de jeunes veaux et peuvent être responsables de sévères gastro-entérites chez l'humain. Comment peut-on les détecter et préciser le risque de contamination de l'eau et des aliments qui leur est associé?

### Comment détecter *Cryptosporidium* et *Giardia?*

En ce moment, il est impossible de détecter *Cryptosporidium* et *Giardia* par les méthodes de microbiologie conventionnelle. C'est pourquoi on fait appel au PCR (réaction de polymerase en chaîne). Le PCR permet de détecter *Cryptosporidium* et *Giardia* dans les échantillons de fumier, d'eau et de sol. Des empreintes génétiques de ces parasites pourront aussi être produites pour identifier les animaux qui en constituent la source. La caractérisation génétique des parasites sera d'ici peu un outil de choix pour diriger les interventions visant la protection de l'environnement et la préservation de la santé publique.

### Projets en cours

Un projet de recherche est actuellement en cours dans le but d'évaluer la sensibilité de différentes méthodes de détection de *Cryptosporidium* et *Giardia* dans l'eau. Un autre projet, qui débute ce printemps, vise l'étude de la dynamique des parasites dans les bassins versants agricoles en tenant compte des animaux d'élevage et sauvages comme source potentielle de ceux-ci. Ces projets sont menés en étroite collaboration avec la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et l'Institut de parasitologie de l'Université McGill.

GTA

**Des PROJETS pour 2004**
**Nous pouvons vous aider**
**Appelez-nous**

- Plans de localisation
- Plans et devis de construction
  - **Remises à fumier**
  - **Réservoirs à lisier**
  - **Étables**
  - **Poulaillers**
  - **Porcheries**
- **Fosses de transfert**, traitement des lisiers

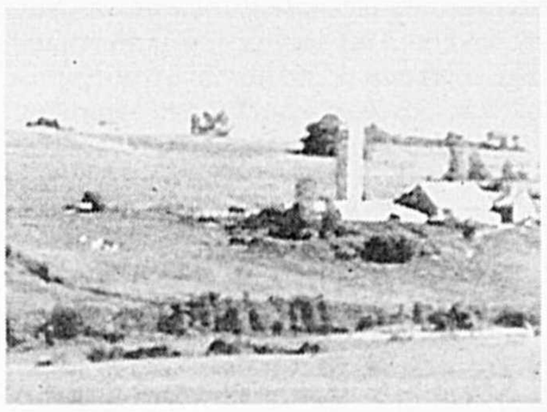

- **Réseau avec les CLUBS-CONSEILS en agroenvironnement :**
  - Coopérative Agricole des Beaux-Champs
  - Club AgroActon
- **PAEF**, bilan de phosphore, registre des épandages
- **PAA** - Plan d'accompagnement agroenvironnemental
- **Conformité** aux normes environnementales
- **Suivi des champs**, test de nitrate, suivi des mauvaises herbes
- **Conservation des sols**, drainage, contrôle d'érosion, nivellement, haies brise-vents

**F. BERNARD experts-conseils**
2840, boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe (QC) J2S 4Z1
**Tél. : (450) 773-7971**
**Téléc. : (450) 773-0904**

***génie, agroenvironnement, agriculture***

0379648

**NOUVEAU DANS LE BAS-RICHELIEU**

*Travaux à forfait*
*PHILIPPE ROCHAT*

Vous offre une nouvelle façon de faire votre ensilage de balles rondes avec la **CLASS Rolant 255 roto cut**

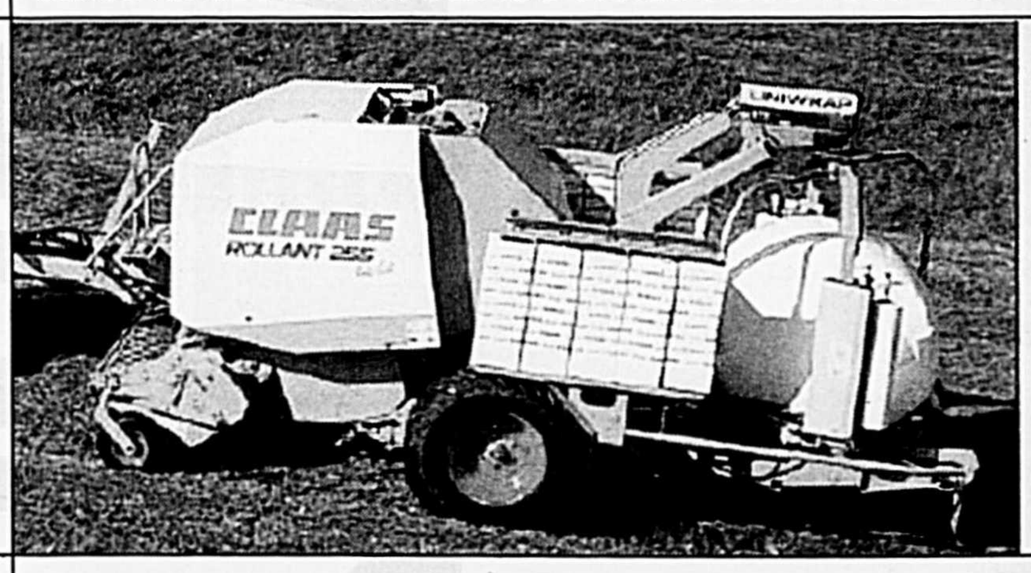


- Elle coupe, presse et emballe en une seule opération 35 balles à l'heure.
- Pendant ce temps vous pouvez prendre votre journée de congé ou faire un autre travail sur votre ferme.
- Service de ramassage et manutention des balles
- Pressage de foin sec et paille de toutes sortes

***Pour Informations :*** **PHILIPPE ROCHAT**
549, Rang Saint-Thomas, Saint-Robert
Tel : 450-782-3845 Cell :450-730-5668

0385364

## Insémination porcine

# Impact positif des nouvelles technologies sur la qualité sanitaire des semences

Nick
**Coudé**

Agronome, M.Sc.
Responsable promotion et suivis techniques
Centre d'insémination porcine du Québec inc. (CIPQ)

Lors d'un précédent article sur le même sujet, nous vous avons présenté les nouvelles sondes trans-cervicales et la sonde d'auto-insémination « Gédis ». Le degré d'utilisation de ces techniques s'est accru de façon graduelle. Au CIPQ inc., pour l'année 2003, 168 817 sondes Gédis ont été commercialisées comparativement à 6 120 cathéters trans-cervicaux sur un total de 1 668 045 doses expédiées.

L'année 2004 marque l'apparition de nouvelles *technologies qui, même si elles ne sont* pas directement utilisées par les producteurs, ont un impact sur la qualité sanitaire des semences qu'utilisent ces derniers.

### Système de microfiltration de l'air entrant

Le principe de ce système de protection consiste à retenir, à l'aide d'une série de filtres, les particules portées par l'air sur lesquelles les bactéries et virus pourraient s'attacher et donc à réduire ainsi les risques de contamination.

Pour fonctionner efficacement dans nos conditions climatiques, une unité de chauffage et une unité de climatisation sont ajoutées au système. La climatisation procure également un avantage indirect en protégeant les verrats des chaleurs estivales extrêmes, qui détériorent la qualité de la semence et la libido.

L'air est pompé par la puissante turbine de l'unité de filtration et poussé dans des corridors localisés dans les entretoits. Ceux-ci font office d'entrée d'air pour les différentes salles du bâtiment. L'air filtré insufflé provoque une surpression de +40 pascals dans ces salles faisant en sorte que l'air cherche à « sortir » du bâtiment, empêchant ainsi l'entrée d'air « souillé » de l'extérieur.

L'évacuation de l'air nécessaire pour la ventilation de l'ammoniac et du dioxyde de carbone s'effectue par un ensemble de trappes « vortex » contrôlées par ordinateur afin de maintenir la pression positive nécessaire à la bonne marche du système.

Au Québec, ce système est en opération dans trois centres d'insémination depuis le début de 2004.

### Système de prélèvement automatisé de la semence

Ce système, inventé par la firme française Gènes Diffusion, porte le nom de « Collectis ». Il est actuellement en phase d'installation dans les centres du CIPQ inc. et sera opérationnel au début de l'été.

Le prélèvement de la semence s'effectuait auparavant de façon manuelle et l'opérateur ne pouvait effectuer d'autres tâches durant la même période. Cette technologie permet à l'opérateur de faire le prélèvement sur deux verrats simultanément à l'aide de vagins artificiels et laisse même du temps pour effectuer les mouvements d'animaux. Le nombre de prélèvements effectués par une personne passerait de 3/heure à 8/heure.

L'utilisation de ce système permet également d'améliorer les conditions d'hygiène lors du prélèvement et d'abaisser le niveau de contamination par l'utilisation de matériaux jetables.

Même si ces nouvelles technologies ne seront pas apparentes aux yeux des producteurs et productrices de porcs du Québec, elles auront un impact positif sur la qualité sanitaire des doses de semences qu'ils utiliseront. Selon un sondage effectué en 2003, la biosécurité des élevages demeure la préoccupation première des utilisateurs de l'insémination porcine et c'est cet aspect que ces technologies viennent sécuriser. GTA

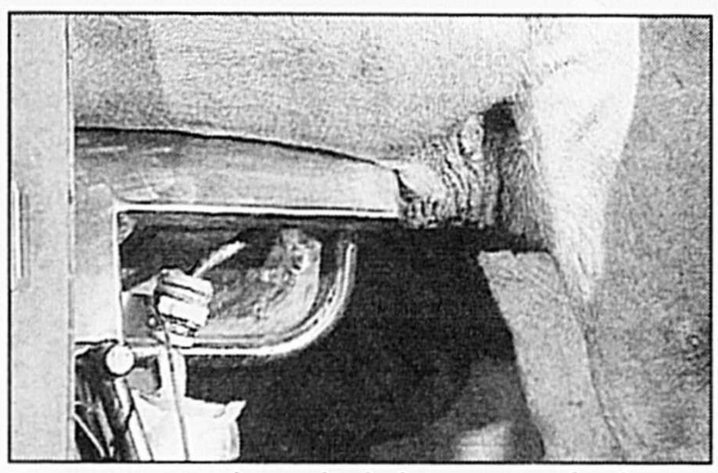

La semence est prélevée à l'aide d'un vagin artificiel. (Photo : CIPQ inc.)

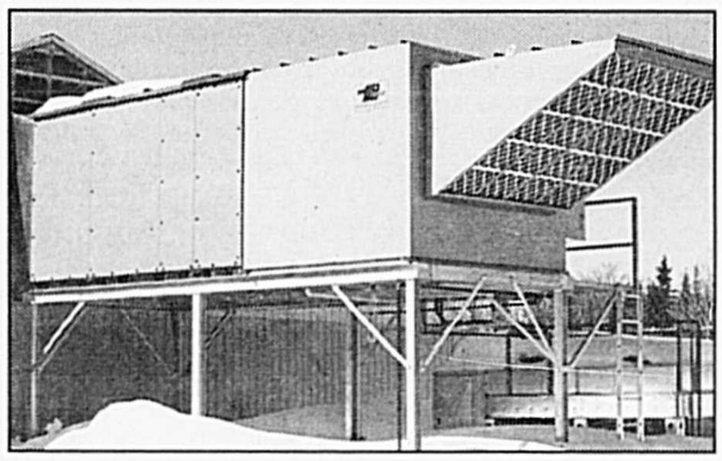

L'unité de filtration retient les particules sur lesquelles s'attachent les virus et bactéries. (Photo : CIPQ inc.)

CONCOURS

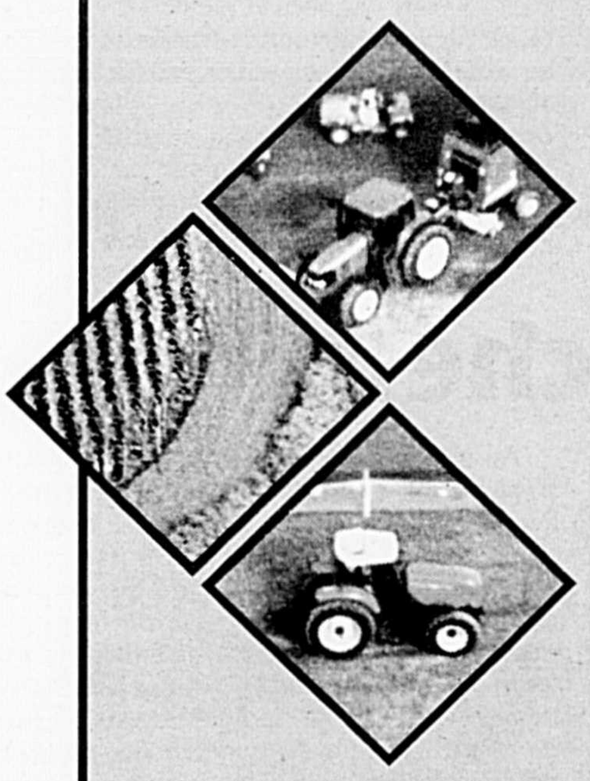

JOURNÉES DE CHAMPS PROVINCIALES

Prix à gagner

Forfait Fairmont-Tremblant d'une valeur de

650 $

- Date limite le 28 mai 2004 à 17 h
- Aucune limite de participation
- Ouvert à tous
- Le nom retenu deviendra la propriété du Salon de l'Agriculture
- Règlements du concours disponibles sur le site internet

Les journées de champs provinciales veulent changer leur nom !
À vous de trouver un titre court et représentatif de l'événement.

Soyez créatif !

0385369

Faites parvenir vos suggestions
*Concours « trouvez un nouveau nom »*
*2200, rue Pratte, suite 120*
*Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4B6*

ou participez en ligne
*www.salonagr.qc.ca*

SALON DE L'AGRICULTURE

# Les nouvelles technologies au service de l'agriculture

## Pour désaisonnaliser la culture des fraises

# Trouvez la combinaison idéale!

Simon
**Parent**

Technologue professionnel
Novafruit &
Pépinière A. Massé

Quand on parle de désaisonnaliser la culture des fraises, il faut bien entendu envisager de nouvelles façons de faire. Ce qu'il est bien important de comprendre, c'est qu'il n'y a pas un des nouveaux systèmes de culture qui est destiné à occuper toutes les surfaces : ce sont tous des compléments qui s'articulent les uns avec les autres. Sur le tableau 1, voyez comment les différentes techniques de production s'orchestrent entre elles pour vous permettre de produire pendant une période beaucoup plus longue.

### Systèmes multiples

La technique du **rang natté**, qui est le système conventionnel, permet avec des cultivars hâtifs et tardifs une production de fruits entre la mi-juin et la mi- juillet, selon la saison et la région, et produira normalement pendant trois saisons.

Depuis une quinzaine d'années, on cultive au Québec des fraisiers **remontants**, appelés communément fraises d'automne, qui offrent la possibilité de produire des fruits en fin d'été et au début de l'automne, soit de la fin juillet jusqu'aux premiers gels aux alentours de la mi-octobre. La technique consiste à planter des plants à racines nues sur butte de plastique avec irrigation goutte-à-goutte; elle exige une très bonne maîtrise de tous les paramètres de production pour être rentable.

Depuis peu, nous expérimentons au Québec la **plasticulture** avec des plants à jour court en **multicellules** plantés en août l'année précédant la récolte. C'est le système le plus hâtif au champ en raison du type de plants et de l'utilisation de paillis de plastique et de bâches de protection hivernale. La plasticulture avec plants en multicellules permet une récolte de fruits de gros calibre et de bonne qualité. Par-dessus tout, ce système améliore l'efficacité de la cueillette, ce qui comble un besoin important des producteurs dans notre contexte de pénurie de main-d'œuvre, plus particulièrement en Montérégie. Les premiers essais à l'échelle de la province semblent très prometteurs et il est prévu que les champs produisent pendant deux saisons.

Sur le graphique, vous pouvez constater qu'il demeure, entre les fraises d'été et les fraises d'automne, un creux dans la production de fraises locales. On observe même une hausse des importations de fraises des États-Unis durant cette période. Il existe deux façons de combler ce vide, soit en devançant la culture de remontantes, soit en retardant une culture à jour court.

Pour devancer les remontantes, une des possibilités consiste à planter des variétés **remontantes en multicellules** en septembre au lieu de plants à racines nues en mai. De cette façon, on obtient un plant apte à produire plus tôt en saison, puisqu'il est bien implanté au printemps et qu'il n'est pas nécessaire de couper les fleurs aussi longtemps. La récolte plus hâtive permet aussi un meilleur potentiel de production totale. L'autre technique qui permet de produire des fraises à la mi-juillet consiste à faire des **plantations programmées** avec des plants de gros calibre à racines nues. En plantant le 15 mai, on récolte des fraises autour du 15 juillet, et on peut ainsi décaler les plantations pour étaler la récolte. Il faut cependant éviter les périodes de fortes chaleurs et les plantations après le 1er juin sont déconseillées dans le sud du Québec. Ces mêmes plants produiront une récolte de saison au printemps suivant, qu'il sera possible de devancer par l'utilisation de bâches. On complète avec ces nouveaux systèmes de culture toute la saison estivale.

Et pourquoi pas poursuivre en hiver avec la **culture en serre**? Elle permet de récolter des fruits à partir de mars jusqu'à l'arrivée des premières fraises de champ. Les fraises produites en serre sont des variétés de dégustation cueillies mûres sur les plants, elles sont exemptes de pesticide et vendues sur des marchés de niche. De nouvelles techniques rendent maintenant possibles les récoltes d'automne sur le même plant.

Il faut se rappeler que ces nouveaux systèmes permettent de désaisonnaliser la première année de récolte seulement, alors qu'en deuxième année, la plupart des champs vont produire durant la haute saison. C'est donc important de toujours prévoir deux ans à l'avance et de replanter à chaque année pour éviter de concentrer la production en saison.

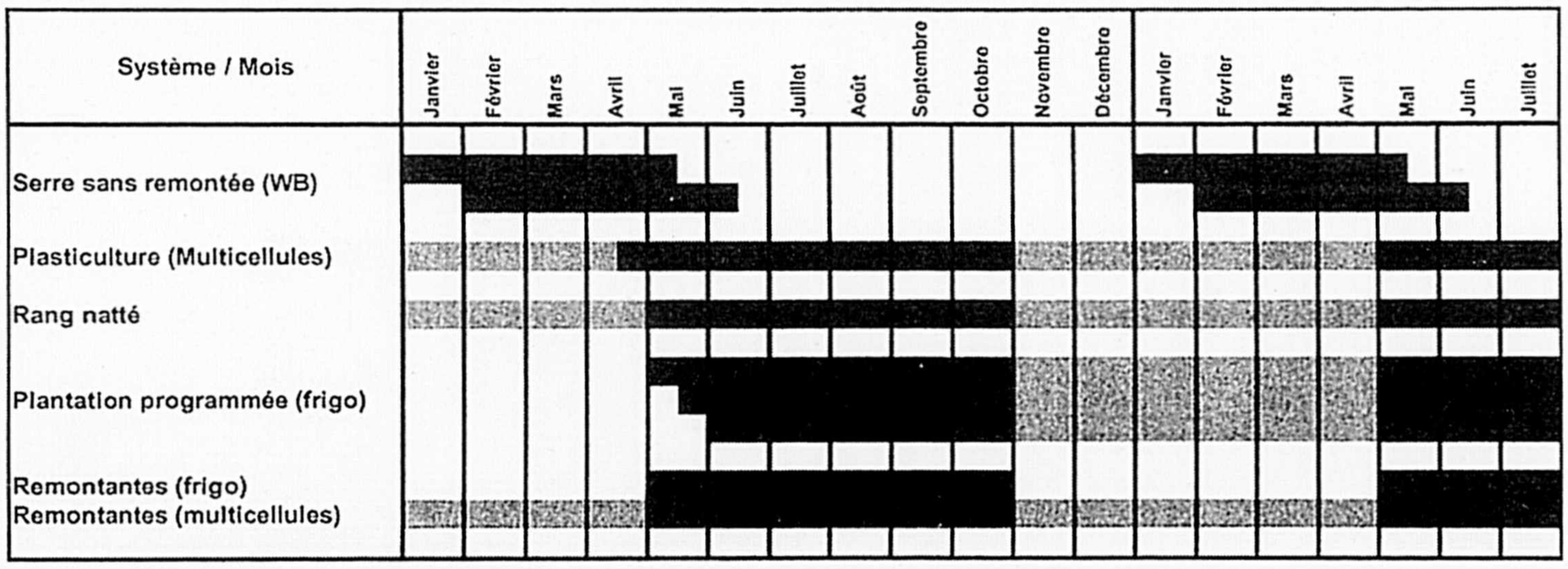


### Combinaison rentable

Vous pouvez voir que ce sont tous des systèmes de production qui se complètent. Si on les prend séparément, ils n'ont que certains intérêts très spécifiques, mais quand on les mets tous dans le même contexte, on se rend compte que c'est une bonne façon de ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier.

On ne parle donc plus de nouveau système de culture, mais d'un « mix » de système. L'objectif n'est pas de trouver le bon système qui répond à tous nos besoins, mais plutôt de trouver la bonne combinaison qui vous donnera la meilleure rentabilité, et qui vous permettra de mieux contrôler votre marché et votre production. Il y aura toujours un pic de saison, l'important c'est de le valoriser du mieux possible.

Pour plus d'information sur ces différentes techniques, vous pouvez me rejoindre chez Novafruit inc. au (450) 469-3380. GTA

# La fraise hors saison fait du chemin

Simon
**Parent**

Technologue professionnel
Novafruit & Pépinière A. Massé

Lors d'un voyage en Europe à l'automne 2002, j'étais en visite chez John Boyd, un important producteur de fraises du sud de l'Angleterre. Au soleil couchant, nous avions devant nous un gros champ divisé en une dizaine de blocs de taille à peu près égale. Dans chaque parcelle, le producteur m'expliquait les différentes combinaisons de systèmes de culture qu'il utilisait pour allonger sa période de production.

### Décaler les récoltes

Que ce soit pour devancer ou pour retarder la culture, le producteur me montrait des tunnels fermés et ouverts, des plastiques blancs et noirs, des bâches pour hâter la culture, de la paille pour retarder la récolte... Dix blocs différents qu'il commençait à récolter à trois jours d'intervalle. Je lui ai demandé tout bêtement pourquoi faire autant d'efforts pour décaler les récoltes de trois jours seulement. Il m'a répondu comme si c'était évident : « Je ne serais tout simplement pas capable de gérer toutes ces fraises-là en même temps! Quand on a trop de fraises du même coup, on n'arrive pas à bien gérer chaque étape de la production. La récolte, la livraison, la mise en marché, tout devient difficile quand le pic est trop gros... Et j'ai tout de même trente jours entre le premier et le dernier champ! »

Ça vous fait réfléchir? Vous aussi vous trouvez la saison courte? Vous avez des problèmes à trouver de la main-d'œuvre et à vendre vos fraises à bon prix? Quels avantages auraient les producteurs du Québec à produire des fraises plus longtemps?

### Nombreux avantages

Si on considère seulement le marché, il y a de multiples avantages à étirer la saison. Les acheteurs dans les chaînes préfèrent s'approvisionner le plus longtemps possible au même endroit, ils veulent avoir un produit standard, uniforme. Ils n'aiment pas non plus changer de variété toutes les semaines, parce que c'est difficile de gérer la mise en marché d'un produit trop variable qu'on ne connaît pas. Par-dessus tout, comme ils n'achètent des fraises locales que pendant quelques semaines par année, nos acheteurs ne sont pas vraiment fidélisés au marché du Québec.

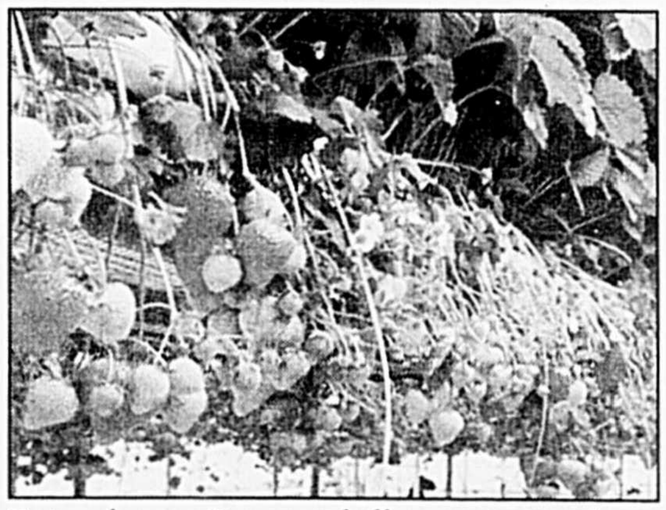

Fraises de serre, Drummondville, mars 2003. (Photo : Simon Parent)

Au niveau de la production, on note aussi plusieurs avantages à étaler la saison. Pensez seulement aux employés... Imaginez si vous pouviez engager dix personnes pendant trois mois au lieu de trente pendant un mois. Il va toujours y avoir un pic de saison, mais en maintenant les employés à la ferme plus longtemps, on peut se permettre de mieux les former, de fidéliser nos gérants de culture, on peut les embaucher pendant douze semaines au lieu de quatre. C'est encore plus vrai pour les producteurs qui embauchent et logent des travailleurs étrangers tout l'été et qui doivent leur fournir un emploi à temps plein. Avec les nouvelles lois sur le salaire minimum, la disponibilité de la main-d'œuvre risque de devenir la problématique des dix prochaines années dans plusieurs régions. En désaisonnalisant, notre main-d'œuvre servirait plus longtemps, tout comme nos infrastructures, que ce soit pour la cueillette, l'entreposage ou la livraison. En étalant la saison et en réduisant le pic de récolte, ça deviendra plus facile de bien gérer chacune des étapes de production.

Mais jusqu'où peut aller la désaisonnalisation? Pourquoi pas en plein hiver... GTA

ECHO
Demandez à un Pro!

# Laganière Mini-Moteur

## NOUVELLE ADRESSE

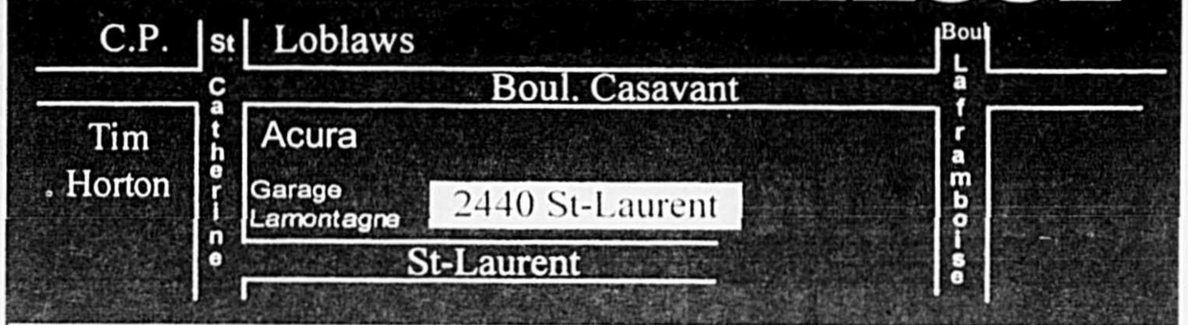


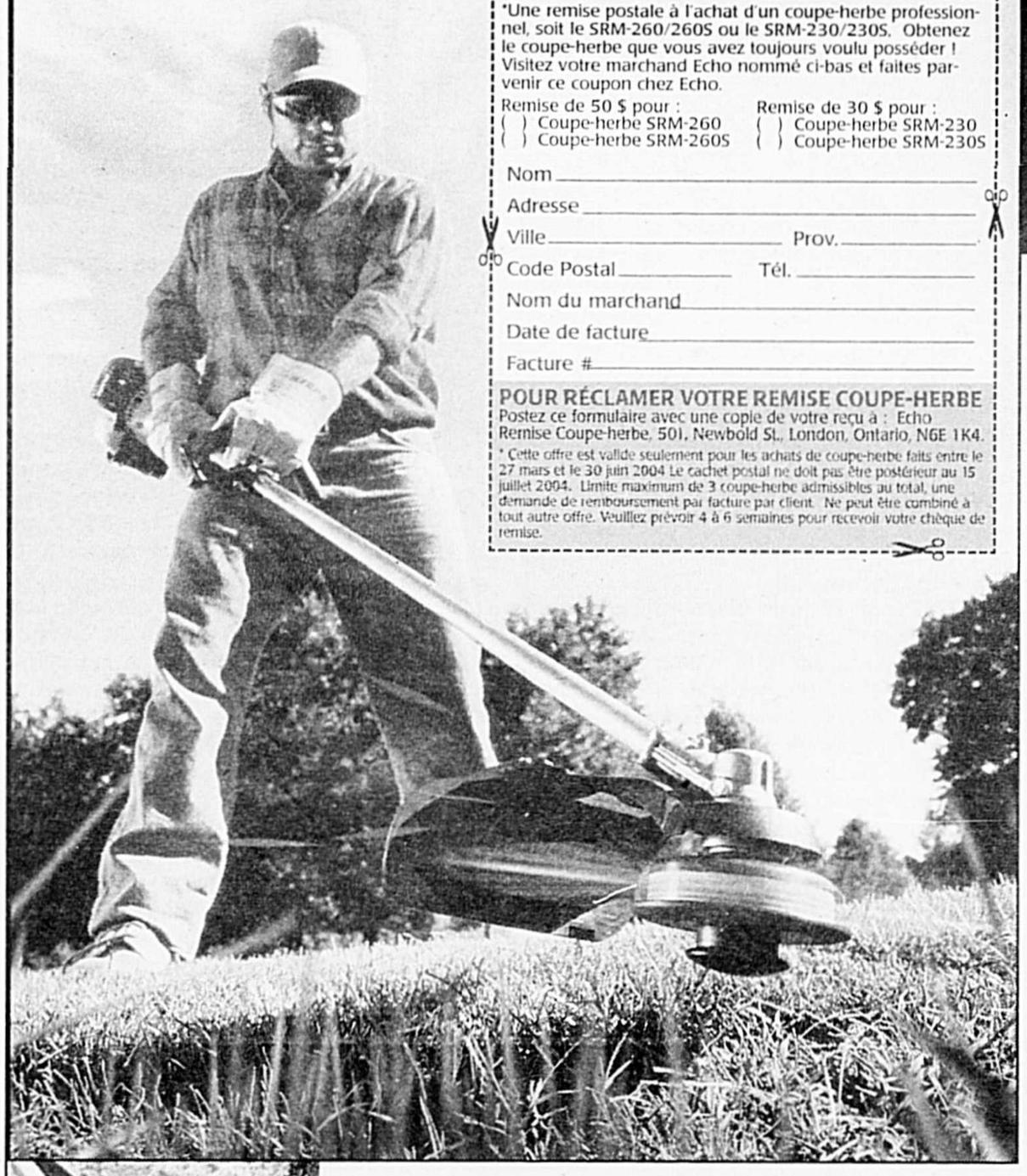

### Économisez comme un Pro !

*Une remise postale à l'achat d'un coupe-herbe professionnel, soit le SRM-260/260S ou le SRM-230/230S. Obtenez le coupe-herbe que vous avez toujours voulu posséder ! Visitez votre marchand Echo nommé ci-bas et faites parvenir ce coupon chez Echo.

Remise de 50 $ pour :
( ) Coupe-herbe SRM-260
( ) Coupe-herbe SRM-260S

Remise de 30 $ pour :
( ) Coupe-herbe SRM-230
( ) Coupe-herbe SRM-230S

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____
Code Postal _____ Tél. _____
Nom du marchand _____
Date de facture _____
Facture # _____

**POUR RÉCLAMER VOTRE REMISE COUPE-HERBE**
Postez ce formulaire avec une copie de votre reçu à : Echo Remise Coupe-herbe, 501, Newbold St., London, Ontario, N6E 1K4.

* Cette offre est valide seulement pour les achats de coupe-herbe faits entre le 27 mars et le 30 juin 2004. Le cachet postal ne doit pas être postérieur au 15 juillet 2004. Limite maximum de 3 coupe-herbe admissibles au total, une demande de remboursement par facture par client. Ne peut être combiné à tout autre offre. Veuillez prévoir 4 à 6 semaines pour recevoir votre chèque de remise.

**Echo est fier d'être le premier récipiendaire du prix de l'environnement de Landscape Ontario. Vous en saurez plus sur la performance « environnement » à l'intérieur.**

### *Plus pour moins !*

**Les nouveaux bas prix** sont maintenant en vigueur pour plus de 40 produits Echo les plus populaires. Echo offre plus de modèles et de choix en équipement extérieur motorisé que tout autre marque. Vous trouverez en ligne www.echo.ca toute l'information ou appelez le 1-800-700-1358.

### *Aucun ! Aucun ! Aucun !*

**Eh OUI !** Possédez votre équipement dès aujourd'hui et ne faites aucun, mais aucun paiement jusqu'à 6 mois avec Echo !

### *2 Ans de Garantie Limitée*

**Pas de si ni de mais** – la garantie limitée 2 ans de Echo est standard sur tous les équipements Echo motorisés.

### *Gratuit*

Paquet de 6 bouteilles 100ml d'huile à mélange 50 :1 à l'achat d'un équipement Echo jusqu'au 30 juin – une valeur de 7,95 $ et c'est GRATUIT !

**Limite : Un par achat et jusqu'à 2 achats. Disponible chez Laganière Mini-Moteur seulement.**

## ECHO La Série Pro Attachement MD

Le jeu d'outils complet pour des résultats parfaits. Commencez par le système d'entraînement à usages multiples. La série Pro Attachment MD est la toute dernière innovation en économie de main-d'œuvre réalisée depuis longtemps, des outils à valeur supérieure de Echo.

**Le Choix de Dame Nature**

L'Agence canadienne sur la protection de l'environnement (ACPE) évalue les petits moteurs par le nombre total d'heures qu'ils peuvent fonctionner tout en garantissant de basses émissions en opérant dans les limites de tolérance d'usine. Tous les moteurs Echo rencontrent les hauts standards de ACPE, « 300Q », témoignant de l'engagement de Echo envers une performance à vie continuellement efficace.

**349,99 $**

**PAS-230**
- Moteur de type commercial de 22,8 CC
- Puissance exceptionnelle et économie de carburant

**1. Rapid-Loader MD 129,95 $**
- Fil de coupe fixe pour des rechargements rapides et sans effort.

**2. Rotoculteur 279,95 $**
- Sillons de 16.5 cm (6,5") de largeur pour préparer les plates-bandes et jardins

**3. Taille-haie articulé 389,95 $**
- Pour des coupes rapides et franches et pour sculpter en hauteur ou très bas

**4. Débroussailleuse 139,95 $**
- Lame de 20,3 cm coupe à travers les hautes herbes et les mauvaises herbes

**5. Taille-haie 269,95 $**
- Couteaux de 50,8 cm à double tranchant et à mouvement alternatif double

**6. Power Pruner MD 269,95 $**
- Émonde les branches jusqu'à 3,7 m de hauteur avec guide-chaîne et chaîne de 25,4 cm

**7. Taille-bordure 149,95 $**
- Lame de 30,2 cm pour l'entretien routinier ou les applications commerciales

**8. Coupe-herbe 109,95 $**
- Coupe-herbe à fil coupe une largeur allant jusqu'à 43,2 cm

**9. ProThatch MD 379,95 $**
- Déchaumer votre pelouse pour une aération améliorée et les nutriments

**10. ProSweep MD 369,95 $**
- Balai motorisé de 55,9 cm de largeur pour utiliser sur les pelouses, ciment ou sur le sol

**11. ProPaddle MD 429,95 $**
- Les ailettes en caoutchouc balaient des largeurs de 57 cm sans andain

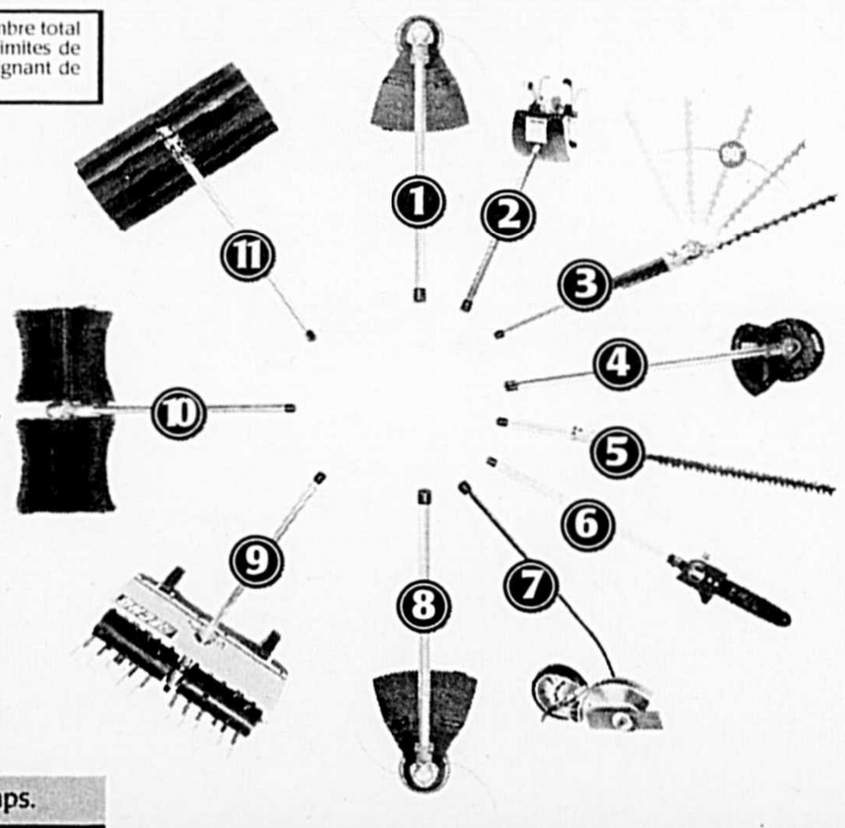


**Conseil du Pro**

Portez toujours l'équipement de protection approprié quel que soit le travail à faire en tout temps.

# Laganière Mini-Moteur

PLUS DE 30 ANS D'EXPÉRIENCE.

**2440, rue Saint-Laurent, Saint-Hyacinthe, Qc J2S 9C4**

**Tél. : (450) 774-9035**

**Vente - Réparation, Mise au point, Petits moteurs** **Résidentiel - Agricole - Industriel**

0385434

# Les nouvelles technologies au service de l'agriculture

## Développement du territoire

# La Montérégie a maintenant son agence géomatique

Louise
**Babin**

Conseillère
en communication
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Saint-Hyacinthe

La Montérégie possède depuis peu une agence spécialisée en géomatique, GéoMont. Cette nouvelle agence, qui a vu le jour à la fin du mois de janvier, regroupe des organismes publics et des organismes sans but lucratif de la région.

Son mandat est de rendre accessible la géomatique et d'en promouvoir une meilleure utilisation en Montérégie, et ce, dans le but de faciliter la gestion et le développement durable du territoire. Pour ce faire, l'Agence mise sur le réseautage de tous les partenaires de la région qui ont un mandat d'intérêt public.

### Un projet qui fait boule de neige

« L'idée de créer une agence géomatique en Montérégie est venue en travaillant sur un autre projet, celui de l'acquisition, avec d'autres intervenants de la région, des orthophotos de la Photocartothèque québécoise » d'expliquer le président du conseil d'administration de GéoMont, M. Gérard Boutin.

Dans un premier temps, des ministères, quelques municipalités régionales de comté (MRC) et d'autres organismes de la région avaient acquis des orthophotos de la Photocartothèque québécoise. L'utilité de ce produit, qui combine le détail d'une photographie aérienne avec la précision géométrique d'une carte, a vite fait boule de neige dans le milieu, si bien que d'autres organismes se sont montrés intéressés à les acquérir aussi, d'où l'idée de se regrouper pour le faire.

« Les organismes qui avaient déjà fait l'acquisition des orthophotos souhaitaient aussi voir naître un mécanisme plus permanent pour assurer le partage d'expertise et d'information et promouvoir l'usage de la géomatique en Montérégie. Ce besoin pour établir une communauté d'intérêt, un réseau d'utilisateurs du domaine public autour de la géomatique a donné naissance à GéoMont » précise M. Boutin.

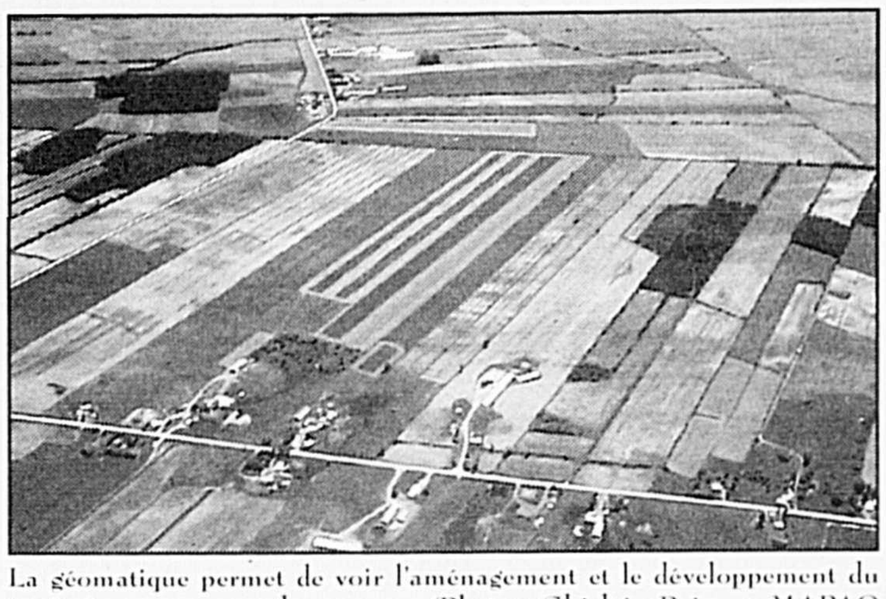

La géomatique permet de voir l'aménagement et le développement du territoire sous un angle nouveau. (Photo : Ghislain Poisson, MAPAQ Montérégie-Est)

### Vif intérêt du milieu

Le premier projet réalisé par l'Agence géomatique a confirmé l'intérêt marqué du milieu pour l'utilisation de la géomatique. En effet, GéoMont a fait l'acquisition des orthophotos de la Montérégie avec une cinquantaine d'organismes de la région. Parmi eux, on compte la majorité des clubs-conseils en agroenvironnement, des conseillers forestiers, des organismes de bassins versants, les Fédérations régionales de l'Union des producteurs agricoles, l'Agence forestière de la Montérégie, etc.

GéoMont connaît donc un départ très prometteur dans la région. L'Agence sera appelée à réaliser des mandats pour ses membres, à les réseauter et à les soutenir pour des projets communs ainsi qu'à développer de nouvelles utilisations de la géomatique. Elle chapeautera également les activités de formation et d'information qui seront mises sur pied pour améliorer les capacités techniques des utilisateurs potentiels.

La géomatique, qui permet de tracer un portrait précis d'un territoire et de ses infrastructures, possède d'ailleurs de nombreuses applications pratiques. Mentionnons entre autres le mesurage des champs agricoles et des lots boisés, le diagnostic d'égouttement de champs agricoles, l'inventaire des infrastructures (réseau routier, scolaire, de santé, etc.), la caractérisation des bassins versants et des cours d'eau et les inventaires fauniques et forestiers.

### Conseil d'administration

GéoMont est un organisme sans but lucratif, dont les membres sont des organismes publics ou des organismes sans but lucratif ayant un mandat d'intérêt public. Les membres de GéoMont ont un impact sur le développement durable de la région, comme par exemple les MRC qui prennent une part active à la mise sur pied de l'Agence.

Le conseil d'administration qui veille aux destinées de la nouvelle agence est composé de neuf personnes, chacun de ces administrateurs étant un délégué d'un membre partenaire. On note des représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du ministère de l'Environnement, du ministère des Transports, du Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR), du club agroenvironnemental Agri-Conseils Maska, de l'Agence forestière de la Montérégie, des MRC Les Maskoutains et de Rouville ainsi que de la Société de la faune et des parcs.

GTA

FAC a une nouvelle adresse

Votre dynamisme
nous fait grandir !

**Financement agricole Canada (FAC)**, le plus important prêteur à terme de l'industrie agricole du pays, est heureuse d'annoncer que le dynamisme des agriculteurs et des agri-entrepreneurs de la région du Grand St-Hyacinthe l'a conduite à emménager dans des locaux plus grands !

Mieux équipée que jamais, notre équipe pourra continuer à offrir la même qualité de service à tous nos clients actuels ainsi qu'aux nouveaux qui feront appel à nous. Nous vous invitons donc à ne pas hésiter à profiter de notre expertise, de nos solutions d'affaires souples et personnalisées et de nos vastes ressources humaines et financières pour tous vos projets de démarrage d'entreprise, d'expansion, de refinancement, de modernisation ou autres.

Nouvel emplacement, même service exceptionnel ! Contactez-nous.

3271, boulevard Laframboise, bureau 200, St-Hyacinthe, Qué. J2S 4Z6
Téléphone : (450) 771-7080 • 1 800 387-3232

L'AGRICULTURE...
NOTRE RAISON D'ÊTRE.

fac Financement agricole Canada

Canada

0386109

## Les nouvelles technologies au service de l'agriculture

# Une première activité d'information réussie pour GéoMont

Louise **Babin**

Conseillère
en communication
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Saint-Hyacinthe

GéoMont, la nouvelle Agence géomatique montérégienne, a obtenu beaucoup de succès pour sa première activité publique. Ainsi, quelque 70 personnes ont pu se familiariser davantage avec la géomatique et ses diverses applications lors de la demi-journée d'information tenue à Marieville le 30 mars dernier.

« Les participants ont démontré un vif intérêt pour les présentations des conférenciers invités. Comme il était autant question d'aspects très techniques que de l'expérience de différents utilisateurs, les gens ont pu se faire une idée beaucoup plus précise de l'utilité de recourir à la géomatique dans le cadre de leurs activités professionnelles » mentionne le président de GéoMont, M. Gérard Boutin. M. Boutin présentait pour sa part l'historique de la création de l'Agence et les objectifs qu'elle poursuit.

### Des capteurs à la faune

Les capteurs GPS existent en plusieurs modèles et présentent différentes caractéristiques. Lequel doit-on choisir, quel prix doit-on mettre, quelles caractéristiques doit-on rechercher? C'est ce qu'a fait ressortir la présentation de M. Roger Rivest, agronome au MAPAQ Montérégie-Est, en fonction de l'utilisation que l'on désire faire du capteur.

Le même exercice d'analyse comparative a été effectué par M. Charles Savoie, géomaticien à la Direction de l'environnement et du développement durable du MAPAQ, pour la gamme de logiciels géomatiques disponibles.

Un conseiller agricole, M. Guy Forand, agr. M. Sc., du Club-conseil Les Patriotes, a expliqué le cheminement qui l'a conduit à intégrer la géomatique dans l'exercice de ses fonctions et à développer des applications bien précises. Sa passion est d'ailleurs si contagieuse qu'une quinzaine de producteurs agricoles membres du club-conseil Les Patriotes se sont intéressés dans l'utilisation de la géomatique à la ferme.

La géomatique peut trouver des applications multiples et la préservation de la faune n'y échappe pas. Ainsi, MM. Marc-André Guertin et Patrice Juneau, du Centre de la Nature de Mont-Saint-Hilaire, ont expliqué comment la géomatique leur permet de promouvoir la conservation des boisés en fonction de leur valeur faunique ou forestière.

Sur le territoire situé dans l'axe du Richelieu et ayant pour centre le Mont Saint-Hilaire, l'atlas géomatique réalisé permet de visualiser les endroits où, grâce au reboisement, il serait possible de rétablir un lien avec les zones déjà boisées. GTA

---

Appui financier à sept projets

# La Cité de la biotechnologie obtient près de 3 millions

Le mois dernier, la ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada, Lucienne Robillard, annonçait des investissements totalisant 2 965 925 $ dans sept projets qui contribueront à soutenir le développement de la Cité de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale de Saint-Hyacinthe.

Les entreprises et les organismes qui recevront une contribution sont la Cité de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale, l'Institut de biotechnologie vétérinaire et alimentaire (IBVA), Biogral inc., Biovet inc. Cintech agroalimentaire et l'Association de gestion des engrais organiques.

### Cité de la biotechnologie

La Cité de la biotechnologie est un organisme sans but lucratif soutenu par la Technopole agroalimentaire de Saint-Hyacinthe, la Ville de Saint-Hyacinthe, le Centre local de développement de la MRC des Maskoutains et les gouvernements du Québec et du Canada.

Ce parc scientifique a pour mission de favoriser le développement de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale, de faire de la prospection d'entreprises et d'encadrer ces dernières tout en contribuant à l'enrichissement du milieu scientifique et du milieu des affaires de la région.

La Cité recevra une contribution non remboursable de 600 100 $ sur des investissements totaux de 1 200 000 $. Elle vise l'implantation, sur une période de trois ans, de 35 nouvelles entreprises dans le secteur bioalimentaire et entend favoriser la réalisation d'investissements structurants pour la région, capables d'y susciter d'importantes retombées économiques. Pour la seule année 2003, neuf entreprises se sont installées dans la Cité.

### Terrains cédés par le MAPAQ

Rappelons qu'en décembre dernier, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a cédé à titre gratuit 23 hectares de terrain à la Cité de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale. Le terrain cédé par le MAPAQ est adjacent à l'Institut de technologie agroalimentaire et à l'Institut de médecine vétérinaire et son utilisation sera réservée exclusivement aux entreprises du secteur des biotechnologies.

### Croissance du secteur

Selon certaines prévisions, le marché mondial des produits et des services liés aux biotechnologies devrait progresser à un rythme de 30 % annuellement, pour atteindre 544 milliards de dollars en 2009.

Par ailleurs, selon Statistique Canada, le Québec se situe au deuxième rang canadien en ce qui concerne le nombre d'entreprises dans ce secteur, mais au premier rang pour ce qui du revenu de ces entreprises. De plus, les biotechnologies agroalimentaires se classent au deuxième rang, avec 33 % des entreprises, tandis que les biotechnologies humaines arrivent au premier rang, avec 42 % de celles-ci.

# Les nouvelles technologies au service de l'agriculture

## La géomatique à la portée des conseillers agricoles de la Montérégie

Ghislain **Poisson**

*Agronome*
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Saint-Hyacinthe

L'agriculture est l'activité économique qui couvre la plus grande proportion du territoire de la Montérégie. En effet, sur les 11 883 km² que couvre la Montérégie, 5740 km² sont des superficies en culture déclarées au MAPAQ, alors que les superficies totales des entreprises agricoles, incluant les superficies non cultivées, s'élèvent à 7094 km² . Cela montre bien comment les conseillers agricoles sont les intervenants qui peuvent le plus bénéficier d'une meilleure connaissance du territoire. La géomatique nous offre désormais des possibilités nouvelles à cet effet, avec des outils efficaces et performants. Par exemple, pour mesurer un champ, il fallait autrefois marcher le champ avec une roulette à mesurer. Ce travail peut maintenant être fait beaucoup plus rapidement grâce à la géomatique.

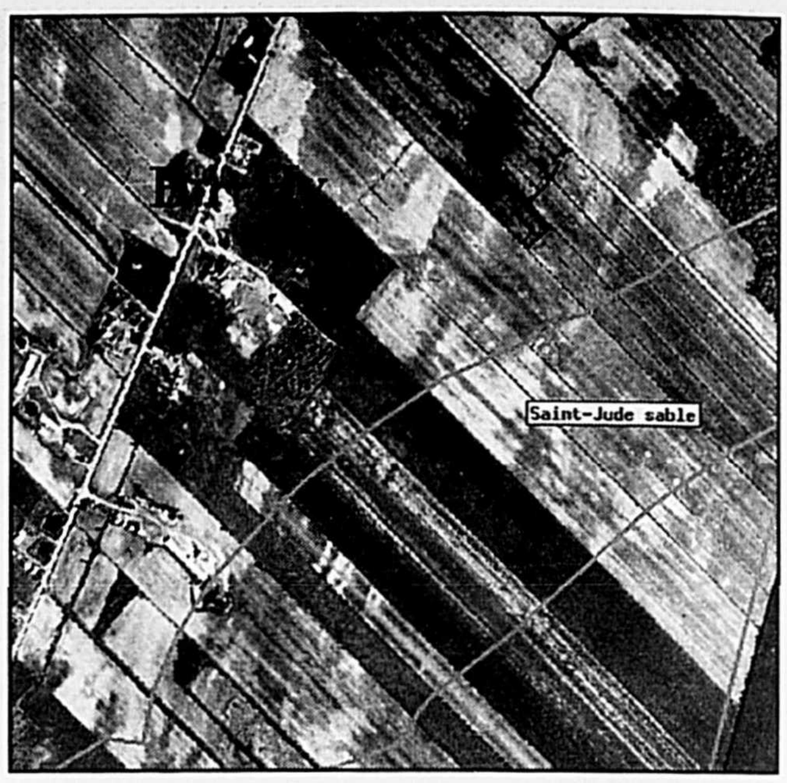


Les atlas géomatiques permettent de mieux connaître les séries de sol de chaque ferme. (Photo : Ghislain Poisson, MAPAQ Montérégie-Est)

### Meilleur accès à la géomatique

L'utilisation de la géomatique par les conseillers agricoles a cependant été freinée par le coût d'acquisition des données et des logiciels. C'est pourquoi des efforts ont été entrepris par le MAPAQ pour permettre un meilleur accès aux outils géomatiques par les conseillers agricoles de la Montérégie.

Le projet d'acquisition en commun des orthophotos de la Montérégie a permis à des conseillers de 27 clubs différents d'y avoir accès de façon économique. Pour une utilisation efficace des données, des atlas géomatiques par MRC ont aussi été confectionnés pour l'ensemble de la Montérégie. Les données pédologiques sont notamment incluses dans ces atlas et peuvent être superposées pour voir les types de sol du secteur visionné.

### Formation aux conseillers

Quatre journées de formation ont aussi été données à plus d'une cinquantaine de conseillers concernés par le développement durable de l'agriculture, pour l'utilisation du logiciel TNT Atlas. Les outils développés permettent aux conseillers de :

- Visionner la photo aérienne de n'importe quel endroit de la Montérégie avec une précision de 1m² par pixel
- Déterminer la série de sol du territoire visionné
- Mesurer des surfaces ou des longueurs avec une très bonne précision
- Créer et sauvegarder des points, lignes ou polygones géoréférencés
- Attacher des informations aux éléments créés (par exemple le numéro du champ et sa superficie)
- Créer des plans à l'échelle

Les conseillers qui maîtrisent bien la procédure peuvent alors produire un plan de ferme de leur client en une dizaine de minutes!

L'utilisation de la géomatique en agriculture se développe rapidement et la Direction régionale de la Montérégie-Est fait preuve encore une fois de leadership pour en permettre un meilleur accès. Le prochain défi sera de faciliter l'accès à la géomatique par les entreprises agricoles. C'est donc un dossier à suivre... GTA

TOYOTA
un coup de cœur sans fin

ON EST LÀ POUR VOUS!

Le tout nouveau Tundra 4x4 Double Cab 2004

N'importe quoi, n'importe quand.

499$/mois
48 mois

*Détails chez votre concessionnaire Toyota

TOYOTA
un coup de cœur sans fin

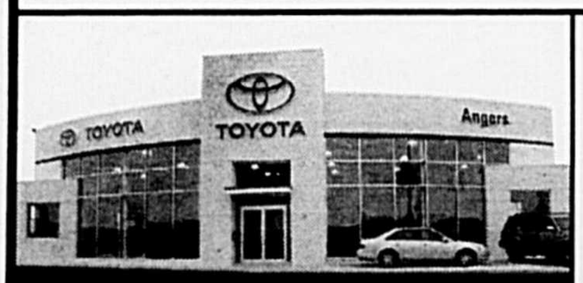


ANGERS TOYOTA
LE CONCESSIONNAIRE QUI FAIT SA MARQUE À SAINT-HYACINTHE
3395, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe
(514) 856-9191 • (450) 774-9191
0385960

# 2004 : une année clé pour le CDBM

Le Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie (CDBM) tenait, le 4 mars dernier, son assemblée générale annuelle faisant ainsi état de ses réalisations pour 2003 et de son plan d'action pour l'année 2004 dans le secteur de la concertation du bioalimentaire en Montérégie.

« L'année 2004 sera une année clé quant au positionnement et à la consolidation du CDBM dans le monde du bioalimentaire montérégien, surtout depuis la sanction, le 18 décembre dernier, de la loi 34 », a déclaré le président, M.Gilles Cardinal.

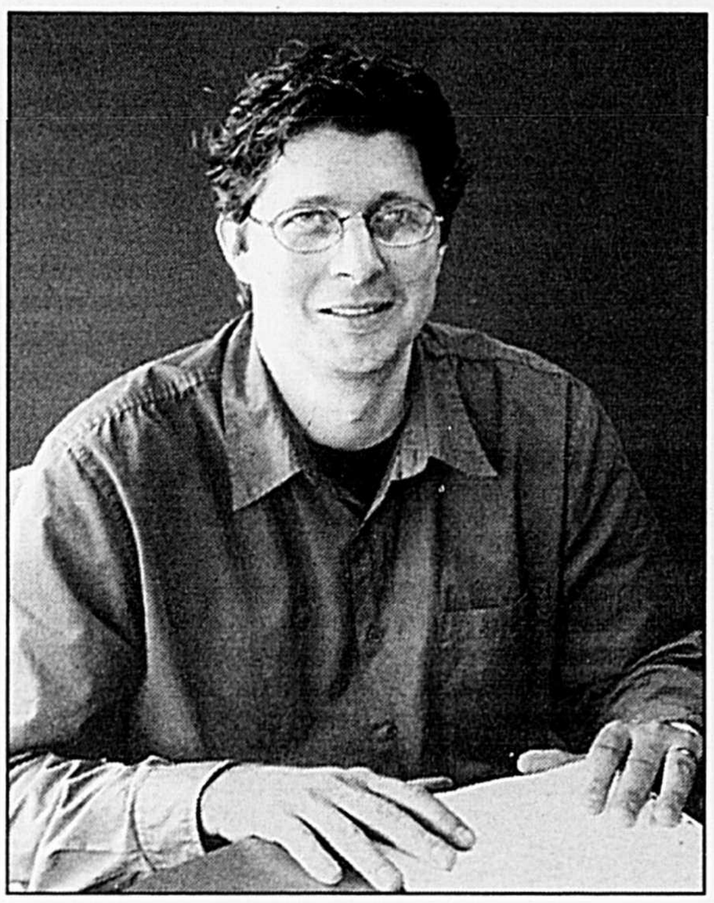

M. Patrick Sabourin, directeur général du CDBM.

## Consolider son rôle

Dans un environnement en plein changement, le CDBM a demandé un mandat fort à ses membres lors de l'Assemblée générale annuelle afin d'accroître sa visibilité, diversifier ses sources de financement et consolider son rôle de concertation en Montérégie. Le Conseil d'administration du CDBM a donc comme priorité cette année d'être présent plus que jamais en Montérégie.

Tous les membres de l'exécutif ont été confirmés de nouveau dans leur mandat, signe révélateur du dynamisme et du désir d'action du CDBM. Les membres de l'exécutif sont les suivants :

Monsieur Gilles Cardinal
Vice-président, Cintech Agroalimentaire
*Président du CDBM*

Madame Denise Leclerc-Boutin
Copropriétaire, Cidrerie et
Verger Léo Boutin
*Vice-présidente du CDBM*

Monsieur Jean Lalanne
Administrateur, Caisse populaire
Desjardins Les Salines
*Secrétaire-trésorier du CDBM*

Monsieur Gilles Guertin
Vice-président Environnement et
projets spéciaux, Industries Lassonde inc.
*Administrateur du CDBM*

Monsieur Alain Merlin
Président, Boulangerie Première Moisson
*Administrateur CDBM*

Monsieur Marcel Normandeau
Directeur régional, MAPAQ
Montérégie-Ouest
*Observateur CDBM*

Monsieur Gérard Boutin
Directeur régional, MAPAQ
Montérégie-Est
*Observateur CDBM*

## Nombreux projets

Plusieurs projets seront maintenus et d'autres mis de l'avant, d'ici les prochains mois, afin de rencontrer ces trois objectifs, dont :

• Confection d'un répertoire des produits régionaux de la grande Montérégie en partenariat avec les CLD;

• Confection d'un site Internet dynamique incluant un répertoire électronique des entreprises;

• Actualisation des données relatives à la Montérégie du site Internet Carrefour alimentaire du MAPAQ;

• Mise en place d'outils de formation et d'information pour les entreprises du secteur bioalimentaire de la Montérégie;

• Continuité du projet de stabilisation de la main-d'œuvre horticole en Montérégie en partenariat avec l'IQRHH et Emploi-Québec qui a notamment obtenu une prolongation de 6 mois.

Parallèlement, comme l'indiquait le président, M. Gilles Cardinal, « des actions concrètes seront entreprises par les membres du Conseil d'administration et la Direction générale afin de rechercher des appuis régionaux auprès des élus et des leaders économiques et sociaux pour consolider le CDBM comme l'unique organisme de concertation bioalimentaire de la grande Montérégie. L'objectif consiste à être proactif dans un contexte de turbulences. Ces activités permettront de s'assurer de la continuité des activités du CDBM et de la consolidation de son importance au sein du bioalimentaire de la grande Montérégie ».

cdbm
Conseil de développement
du bioalimentaire de la Montérégie

## Nouveau directeur

Notons enfin que depuis février dernier, le Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie peut compter sur un nouveau directeur général, M. Patrick Sabourin, qui est détenteur d'une maîtrise en administration publique de l'ÉNAP et professionnel de la gestion depuis plusieurs années.

GTA

Drainage
Ostiguy & Robert Inc.
Nivellement au laser
Deux tracteurs à chenilles pour un meilleur service
Réduit la compaction et augmente la productivité
Tracteur STX 450 HP sur chenilles
Drainage
Deux équipes de drainage expérimentées
Aplanissement
6 BÉLIERS MÉCANIQUES de 240 HP à 400 HP équipés d'un râteau pour défrichement et lame arrière pour fossé
Défrichement
2 PELLES 2 V.C. avec râteau et godet en V pour fossé
Les producteurs avertis savent que notre qualité ne peut être égalée
NOUS VOUS LE GARANTISSONS
VENTE-INSTALLATION-LIVRAISON
Ponçeaux de toutes dimensions en plastique ou en acier.
Tuyaux en plastique ou acier
TRANSPORT DE SABLE ET GRAVIER
Estimation gratuite
255, route 112, St-Césaire, Québec, J0L 1T0
Tél.: (450) 469-3156 • 1-800-363-8973
037920

## Imagine... DEVENIR CHEF!

# Une expérience haute en savoir... et en saveurs

*Lynn*
**Bourassa**

Conseillère en transformation et marketing
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Saint-Hyacinthe

Pour la première fois au Québec, des entreprises en formation et en tourisme s'unissent pour offrir un produit innovateur. Sous forme de séjours d'une semaine, spécialisés dans trois disciplines telles la gastronomie, le golf et l'équitation, Imagine Bromont offre une opportunité aux adolescents et aux adultes de vivre une expérience d'apprentissage mémorable.

C'est le 6 avril dernier en direct de la Place Ville-Marie à Montréal qu'a eu lieu le lancement officiel de l'institut d'apprentissage Imagine Bromont. En effet, des représentants de l'Office du Tourisme Granby-Bromont, du Domaine hôtelier Château Bromont, de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, de l'Association des golfeurs professionnels du Québec et du Centre Inter-golf ainsi que du centre équestre de Bromont ont accueilli des journalistes, des commanditaires et des gens du milieu pour promouvoir les instituts culinaire, de golf et équestre.

### Tourisme d'apprentissage

Imagine Bromont est un organisme sans but lucratif qui développe le tourisme d'apprentissage dans un site de villégiature magnifique, au pied de la montagne de Bromont. Forte du succès d'une expérience pilote menée à l'été 2003 auprès d'une soixantaine d'adolescents, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec se remet à l'œuvre afin de percer le tourisme d'apprentissage, un concept de plus en plus populaire en Amérique du Nord. Les entreprises IGA et Canards du Lac Brome sont fières de commanditer le volet culinaire en développant le goût et l'imagination des jeunes et en leur faisant partager les plaisirs de la table.

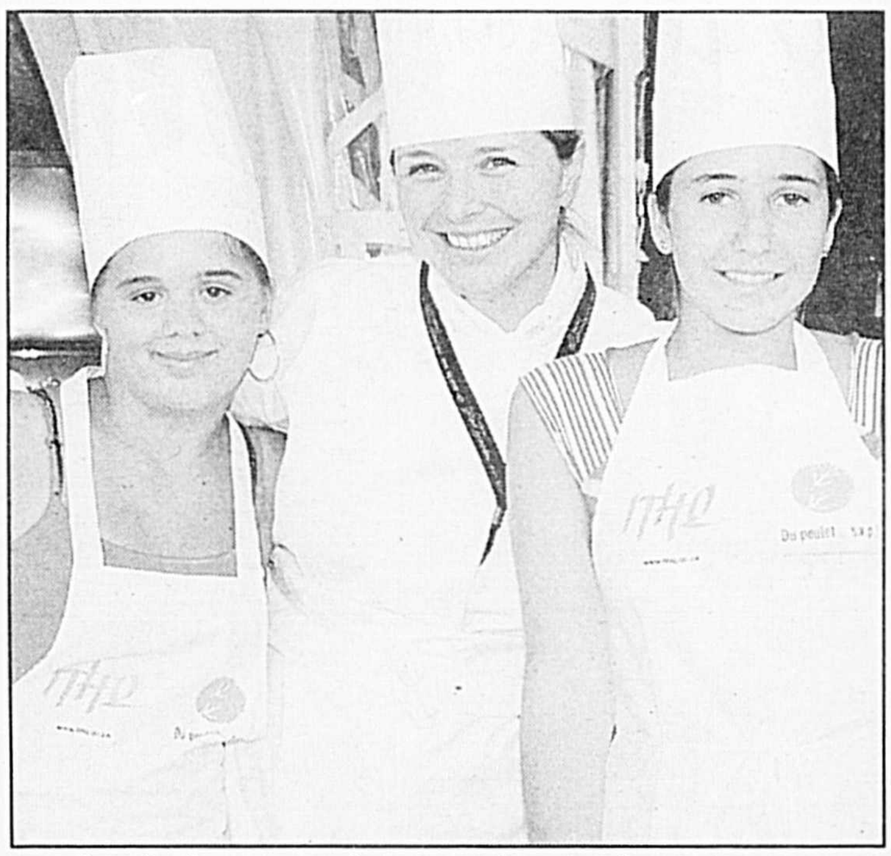

Dans le cadre de son camp de vacances, l'Institut d'apprentissage Imagine Bromont fera une large part au volet culinaire en développant le goût et l'imagination des jeunes et en leur faisant partager les plaisirs de la table. (Photo : Tourisme Granby-Bromont)

Imagine Bromont est un organisme sans but lucratif qui développe le tourisme d'apprentissage dans un site de villégiature magnifique, au pied de la montagne de Bromont. (Photo : Tourisme Granby-Bromont)

Sous le thème **Cuisine estivale sous le chapiteau**, ce camp de vacances se distingue des autres camps de vacances spécialisés par la qualité élevée de son contenu pédagogique ainsi que par son volet hébergement à l'Auberge du Château Bromont, un établissement de catégorie 3 étoiles. Le programme comprend l'apprentissage des règles de sécurité et d'hygiène en vigueur dans la profession, ainsi que la manipulation et le choix de l'outillage et des produits régionaux. Les sessions de formation se composent de quatre heures quotidiennes de recettes estivales telles que grillades, pâtes, salades et hors-d'œuvre issues des cuisines sud-américaine, asiatique et méditerranéenne, sans oublier plusieurs desserts mettant en scène les fruits de la saison estivale.

Les jeunes évoluent sous le chapiteau spacieux et doté d'équipement professionnel pour la cuisine en plein air. Chacune des cinq journées du séjour se compose également d'activités culturelles et sportives, de visites agroalimentaires dans les Cantons-de-l'Est et d'animation en soirée. Tous les mercredis soirs, Marc Dupré se produira en spectacle pour le plaisir des jeunes. Chaque séjour prend fin le vendredi soir avec un repas champêtre préparé par les jeunes cuistots et auquel les parents sont conviés.

### Possibilités de séjour

Entre le 27 juin et le 20 août, huit possibilités de séjour sont offertes pour cinq jours, cinq nuits, à compter du dimanche 19 h jusqu' au vendredi 21 h. Pour connaître le menu des cours de cuisine, les horaires, les modalités d'inscription, visitez le site www.imaginebromont.ca ou composez le (450) 534-2006 ou sans frais le 1 877 276-6668.

Des séjours pour adultes sont également disponibles. En effet, les épicuriens peuvent profiter d'un week-end de rêve, en faisant l'apprentissage des fondements de la préparation du foie gras, du canard et de divers menus. Chaque participant préparera son repas du soir sous l'œil attentif d'un chef d'expérience. Il pourra déguster le tout, le soir venu, dans le décor bucolique de la région.

GTA



L'offre Extra de Primextra!
Profitez à la fois de la puissance de Primextra en prélevée et d'un petit extra en points du Plan Partenaires*!

« Même sous nos conditions printanières variables, Primextra II Magnum est efficace contre les mauvaises herbes, y compris la digitaire et la sétaire jaune, et très sécuritaire pour la culture. »
Christian Léger
Votre gérant de territoire Syngenta

Chez Syngenta, nous savons que le désherbage résiduel hâtif augmente les rendements. Pour empêcher les mauvaises herbes de faire fondre vos rendements et vos profits, éliminez-les dès le départ avec Primextra* II Magnum*, l'herbicide de prélevée le plus efficace qui soit. Et présentement, avec *l'offre Extra*, vous obtenez **15 % de plus en points** du Plan Partenaires à l'achat de Primextra. *L'offre Extra* : c'est votre chance d'en obtenir plus pour votre argent avec Primextra, tout en profitant de rendements et de revenus accrus.
Parlez-en à votre détaillant de produits Syngenta dès aujourd'hui!
www.syngenta.ca 1 800 665-9250

Primextra II Magnum
Plan Partenaires

« Pour obtenir des rendements supérieurs, les producteurs d'ici font confiance à Primextra II Magnum, un traitement résiduel hâtif efficace contre le souchet et sans danger pour la culture. »
Michel Piriard
Votre gérant de territoire Syngenta

*Primextra et Magnum sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.
**Plan Partenaires est une marque de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

0386003

## Programme d'enregistrement des produits

# Bientôt un outil pour mieux protéger les produits du terroir

La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M^me^ Françoise Gauthier, a annoncé son intention de mettre en place, dès l'automne prochain, un programme d'enregistrement des produits qui encadrera l'utilisation des dénominations « terroir », « fermier » et « artisanal ».

Jusqu'à la fin de mai, la ministre procédera à une consultation du milieu, ce qui permettra d'apporter les ajustements nécessaires à ce programme. La ministre a précisé que « cette initiative vise à protéger le potentiel des produits de niche et du terroir. Elle contribuera grandement à l'essor de ces derniers, stimulera la croissance du secteur de la transformation alimentaire et appuiera le dynamisme des régions ».

La mise en place, dès l'automne prochain, d'un programme d'enregistrement des produits permettra d'encadrer l'utilisation des dénominations « terroir », « fermier » et « artisanal ». (Photo : Johannie Coiteux, MAPAQ Montérégie-Est)

Grâce à ce programme d'enregistrement volontaire, les producteurs et les transformateurs établis au Québec qui répondront aux exigences fixées pourront utiliser les dénominations « terroir », « fermier » et « artisanal » pour leurs produits. Toute entreprise qui désirera y adhérer devra d'abord satisfaire aux critères établis par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), lequel validera les informations fournies par le producteur ou le transformateur et procédera à l'attribution d'un label d'authenticité exclusif. Celui-ci, propriété du Ministère, assurera donc au consommateur que le produit est authentique.

Présenté à la fin mars à la Filière agroalimentaire du Québec par la ministre, ce programme constitue une réponse à un besoin exprimé par le milieu et s'inscrit dans le suivi du rapport du groupe de travail sur les appellations réservées et les produits du terroir (rapport Desjardins). On peut consulter ce rapport et la présentation de la ministre dans le site du Ministère à l'adresse suivante : www.agr.gouv.qc.ca.

Précisons que la Filière agroalimentaire du Québec est constituée des principaux décideurs de chacun des maillons de l'agroalimentaire et qu'elle a pour mandat d'assurer la concertation du milieu et la coordination de son développement. GTA

# La relève a le vent dans les voiles

Francis
**Coderre**

Administrateur
Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe

**Même si l'année a été fertile en turbulences de toutes sortes, il nous faut persévérer et faire entendre haut et fort les points de vue des jeunes qui ont à cœur l'avenir de l'agriculture, que ce soit lors des assemblées, des colloques ou des congrès régionaux, si nous voulons en arriver un jour à des actions concrètes.**

Comme il faut commencer au bas de l'échelle, la première étape sera de définir et de mettre en oeuvre, au cours des prochains mois et des années à venir, un mandat clair et précis pour l'Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe.

Le nouveau conseil d'administration de l'Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe. (Photo : ARASH)

Avec de la volonté, de la persévérance et un dynamisme qui ne cesse de croître au sein de l'association, nous pourrons aller jusqu'au bout des actions que nous entreprendrons, que ce soit pour une politique d'établissement qui consiste à promouvoir la formation en milieu agricole, tant au niveau professionnel que collégial et universitaire.

### Favoriser l'établissement en agriculture

Il y a encore beaucoup de travail à faire pour ce qui est des bonifications lors d'un démarrage d'entreprise ou d'un transfert de ferme d'une génération à une autre. Avec des coûts de production aussi élevés et avec la croissance de la valeur des entreprises et de leur taille, dans un marché en compétition constante et où nos produits sont faiblement valorisés, il n'est pas étonnant d'assister à un plus grand nombre de démantèlements d'entreprises.

Lorsque l'on parle d'abandon, on tombe rapidement dans un cercle vicieux : moins il y a de fermes, plus il faut augmenter la production par exploitation pour pouvoir subvenir aux besoins de la province. En augmentant notre production, on doit automatiquement grossir et perfectionner les entreprises et quand on parle de grosses fermes à la fine pointe de la technologie, on parle de gros coûts qui rendent d'autant plus difficile le transfert de celles-ci.

En terminant, comme vous pouvez le constater, nous sommes au stade embryonnaire, c'est pour cela que nous voulons et nous avons besoin de votre point de vue pour pouvoir se tracer un chemin et nous affirmer clairement lorsque viendra le temps de donner notre opinion. GTA

**Voici les membres du nouveau conseil d'administration 2004 élus lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 27 février dernier :**

| | |
|---|---|
| **Président** | |
| Gille Lemaire | (RAMI) |
| **1re Vice-présidente** | |
| Véronique L'Heureux | (RAGE) |
| **2e Vice-présidente** | |
| Annick Pelletier | (RAMI) |
| **Trésorier** | |
| Yann Hébert | (VRAC) |
| **Administrateurs** | |
| Hélène Vincent | (RAMI) |
| Peter JR Heiniger | (BRAM) |
| Denis Desgroseillers | (ITARA) |
| Claude Forcier | (RASS) |
| Patrick Benoît | (RASS) |
| Dominic Brin | (RAGE) |
| Jean-François Ménard | (PRO) |
| Olivier Perron | (PRO) |
| Francis Coderre | (PRO) |

Pour rejoindre l'ARASH :
3800, boulevard Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Tél. : (450) 774-9154
Télec. : (450) 778-3797

PRÉVOYEZ VOTRE MISE AU POINT
tracteurs à gazon, tondeuses, débroussailleuses, etc...

4 999,95$
Modèle "Frontale" 16 hp, hydrostatique, coupe 41 "combiné"

Débroussailleuses efficaces et souples
à partir de 429,95$
Moteurs 22 cc à 45 cc

Husqvarna

Husqvarna
399,95$ Garantie 1 an pièces et main-d'oeuvre
Modèle 340 (41 cc)
539,95$ Garantie 1 an pièces et main-d'oeuvre
Modèle 353 (51cc)
599,95$ Garantie 1 an pièces et main-d'oeuvre
Modèle 359 (59 cc)

ATELIERS TANGUAY
VENTE • SERVICE
RÉPARATION DE SCIES À CHAÎNE
TONDEUSES - SOUFFLEUSES
PETITS MOTEURS - TRACTEURS
Mise au point
YVON DEMERS, PROP.
TÉL.: 773-3708
HEURES D'OUVERTURE Lundi au mercredi : 8 h 30 à 17 h 30 Jeudi et vendredi : 8 h 30 à 18 h Samedi : 8 h 30 à midi
17360, rue Saint-Louis
Secteur Saint Joseph, Saint Hyacinthe
0389773

LES ENTREPRISES CARDIN
Nous sommes spécialisés dans les travaux à forfaits
• Pressage, enrobage et vente de grosse balle •
• Vente de paille •
• Ensilage avec rouleau craqueur • Battage •
• Arrosage • Épandage d'urée • Semis •

Jean Cardin (450) 792-3334 / Cell : (450) 223-4697
Daniel Cardin (450) 794-2205 / Cell : (450) 223-4701
1444 Bourgchemin Ouest,
Saint-Hugues, J0H 1N0
0379585

# Appui à la relève agricole : nouveau programme en vigueur

C'est le 30 avril dernier que le nouveau Programme d'appui financier à la relève agricole de La Financière agricole du Québec est entré en vigueur. Il prend le relais du Programme d'aide à l'établissement, au développement et à la formation.

Ce nouveau programme répond à des demandes du milieu et a été élaboré en concertation avec l'Union des producteurs agricoles et la Fédération de la relève agricole du Québec. Il vise à faciliter l'accès des jeunes à la propriété afin de permettre à un plus grand nombre d'entre eux de s'établir en agriculture. Pour ce faire, il propose diverses mesures aux gens de la relève, qu'ils acquièrent une ferme existante à la suite d'un transfert ou qu'ils démarrent une nouvelle entreprise.

## Soutenir l'établissement des jeunes

La principale mesure financière de ce programme, appelée subvention à l'établissement, vise à faciliter l'établissement des jeunes et à les encourager à acquérir une formation adéquate en agriculture afin qu'ils soient capables de faire face à l'évolution technologique et aux défis de la compétitivité. Le montant de cette subvention varie selon la formation de la personne qui en bénéficie. Il s'établit comme suit : 40 000 $ pour une formation de niveau 1, soit un baccalauréat en sciences agricoles ou un DEC en gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA); 30 000 $ pour une formation de niveau 2, soit un autre DEC en agriculture (autre qu'un équivalent en GEEA); et 20 000 $ pour une formation de niveau 3, soit un DEP en agriculture.

## Nouveautés

Une importante nouveauté de ce programme est l'introduction d'une aide financière, appelée subvention au démarrage, et pouvant atteindre 10 000 $. Cette mesure vise à soutenir et à faciliter le démarrage, l'accroissement ou la diversification d'une entreprise exploitée à temps partagé. En effet, la diminution du nombre d'exploitations agricoles et la nécessité de favoriser de nouveaux modes d'établissement impliquaient la mise en place d'une mesure pour soutenir ce type de cheminement de la relève agricole.

Une autre mesure originale du programme est l'instauration d'une subvention à l'encadrement. Celle-ci vise à favoriser le succès d'une entreprise par le transfert d'apprentissages, la mise en place d'outils de gestion adaptés et leur utilisation avec l'aide d'un spécialiste. Cette subvention, qui peut atteindre 1 500 $ par entreprise, est destinée à rembourser une partie des frais engagés pour des services-conseils en gestion.

D'autres mesures de ce programme visent à sécuriser l'entreprise au regard de ses besoins financiers par une plus grande protection contre la hausse des taux d'intérêt. Ainsi, le plafond admissible des prêts atteint désormais 500 000 $, et les taux d'intérêt ont été réduits à 5 % pour une formation de niveau 1, à 6 % pour une formation de niveau 2 ou 3 et à 7 % pour les autres formations. Enfin, une réduction additionnelle de 1 % du taux plafonné est accordée aux établissements qui utilisent la formule dite de vendeur-prêteur.

Avec un encours de prêts garantis qui dépasse 4,2 milliards de dollars et des produits agricoles assurés pour près de 4 milliards, La Financière agricole s'avère l'acteur le plus important en matière de développement du secteur agricole et agroalimentaire du Québec. Pour assurer la stabilité économique et financière des entreprises, elle met à leur disposition des produits et des services de qualité en matière de protection du revenu et d'assurance agricole, d'investissement, ainsi que de financement agricole et forestier. Pour ce faire, elle compte sur une équipe multidisciplinaire qui oeuvre dans un réseau de 23 centres et 18 comptoirs de services répartis partout sur le territoire québécois.

GTA

# La moisson cybernétique

## De bonnes adresses Internet

**Sites gouvernementaux :**

http://photosaeriennes.rncan.gc.ca/index_f.php
http://www.portail.mamm.gouv.qc.ca/accueil.jsp
http://www.toponymie.gouv.qc.ca/
http://photocartotheque.mrnfp.gouv.qc.ca/pcq/classes/accueil
http://infolot.mrnfp.gouv.qc.ca/
http://lavoieverte.qc.ec.gc.ca/faune/AtlasTerresHumides/AtlasTerresHumides.html
http://www.cits.rncan.gc.ca/cit/servlet/CIT/site_id=01&page_id=2-008-001.html

**Agriculture de précision :**

http://www.craaq.qc.ca/index.cfm?p=32&l=fr&IdDoc=1206
http://www.craaq.qc.ca/agroclic/thema/geomat.html
http://www.inra.fr/actualites/DOSSIERS/DOC/agrip/liens.htm

CREA Richelieu Saint-Hyacinthe

# De nouveaux services-conseils d'accompagnement pour votre entreprise agricole

Christian
**Cantin**

Coordonnateur et conseiller en ressources humaines
CREA Richelieu
Saint-Hyacinthe

Le 2 avril dernier, le Centre d'établissement régional en agriculture (CREA) Richelieu Saint-Hyacinthe tenait son assemblée générale annuelle. À cette occasion, les familles membres de notre organisme ont adopté à l'unanimité une offre de service élargie afin de mieux répondre aux besoins d'accompagnement pour les ressources humaines au sein de votre entreprise agricole.

Actuellement, notre organisme accompagne tout au long de l'année plus de 25 entreprises agricoles en Montérégie-Est avec son intervenant en relations humaines. Notre organisme considère que derrière tout projet dans une entreprise agricole, il y a **d'abord des personnes!** Notre conseiller est là pour vous accompagner, pour faciliter la transition du leadership de votre entreprise, pour favoriser la responsabilisation et la communication dans votre équipe de travail et aussi pour vous informer sur différents aspects liés à votre transfert d'entreprise agricole (humain, légal, fiscal, etc.).

Notre démarche est de vous proposer une première rencontre GRATUITE sans engagement de votre part avec notre conseiller en relations humaines. À la lumière de cette visite, le conseiller vous propose une offre de service adaptée à votre situation d'entreprise et aux personnes engagées dans cette dernière.

À la suite de cette proposition, l'entreprise s'engage avec le CREA à adhérer à un forfait qui correspond à la situation dans le but d'atteindre les objectifs recherchés par votre équipe de travail et pour le mieux-être de votre entreprise.

### Les différents forfaits d'accompagnement

1. Forfait dans un **processus de transfert de l'entreprise**. (Processus pour l'intégration d'une relève familiale ou non apparentée à votre entreprise ou encore pour compléter le transfert de votre entreprise par votre relève détenant plus de 20 % des parts ou actions de votre entreprise).
2. Forfait d'accompagnement dans un **processus de ferme de groupe** (ce forfait s'effectue avant la fusion des entreprises et pose la question : sommes-nous faits pour nous associer?).

Le nouveau conseil d'administration du CREA Richelieu Saint-Hyacinthe. De gauche à droite : Patrick Benoît (1er vice-président), Mélanie Hamel, Diane Pelletier, Jean Chouinard (représentant du MAPAQ), Raymonde Plamondon (secrétaire), Rena Brodeur (présidente), Hélène Miron (trésorière), Julie Boulanger, Nicole Gilson, Normand Benjamin et François Rainville. (Photo : CREA Richelieu Saint-Hyacinthe)

3. Forfait d'accompagnement dans un **processus de consolidation d'équipe** (Amélioration souhaitée au sein de votre équipe de gestion : relations interpersonnelles, style de leadership, organisation du travail, partage des rôles et des responsabilités, réunions de travail et autres sujets.)
4. Forfait d'accompagnement dans un **processus de réorientation d'entreprise** (changement de production ou réorganisation).
5. Forfait d'accompagnement pour des **services ponctuels**

-Gestion des ressources humaines
-Négociation d'ententes : convention, mise en commun de machinerie
-Support aux relations pour aborder des sujets délicats
-Animation de rencontres
-Gestion de conflits
-Situation de crise

Une tarification sera présentée au client en fonction de l'entente qui sera établie pour le forfait choisi.

Pour prendre contact avec un personnel courtois, compétent et dynamique pour vous accompagner dans ces importants changements au cœur de votre entreprise, composez le (450) 774-1115. N'oubliez pas, la première visite est **gratuite**. Au plaisir de vous parler et de vous rencontrer.

Le CREA Richelieu Saint-Hyacinthe est un organisme sans but lucratif qui est soutenu principalement par le MAPAQ Montérégie-Est.

GTA

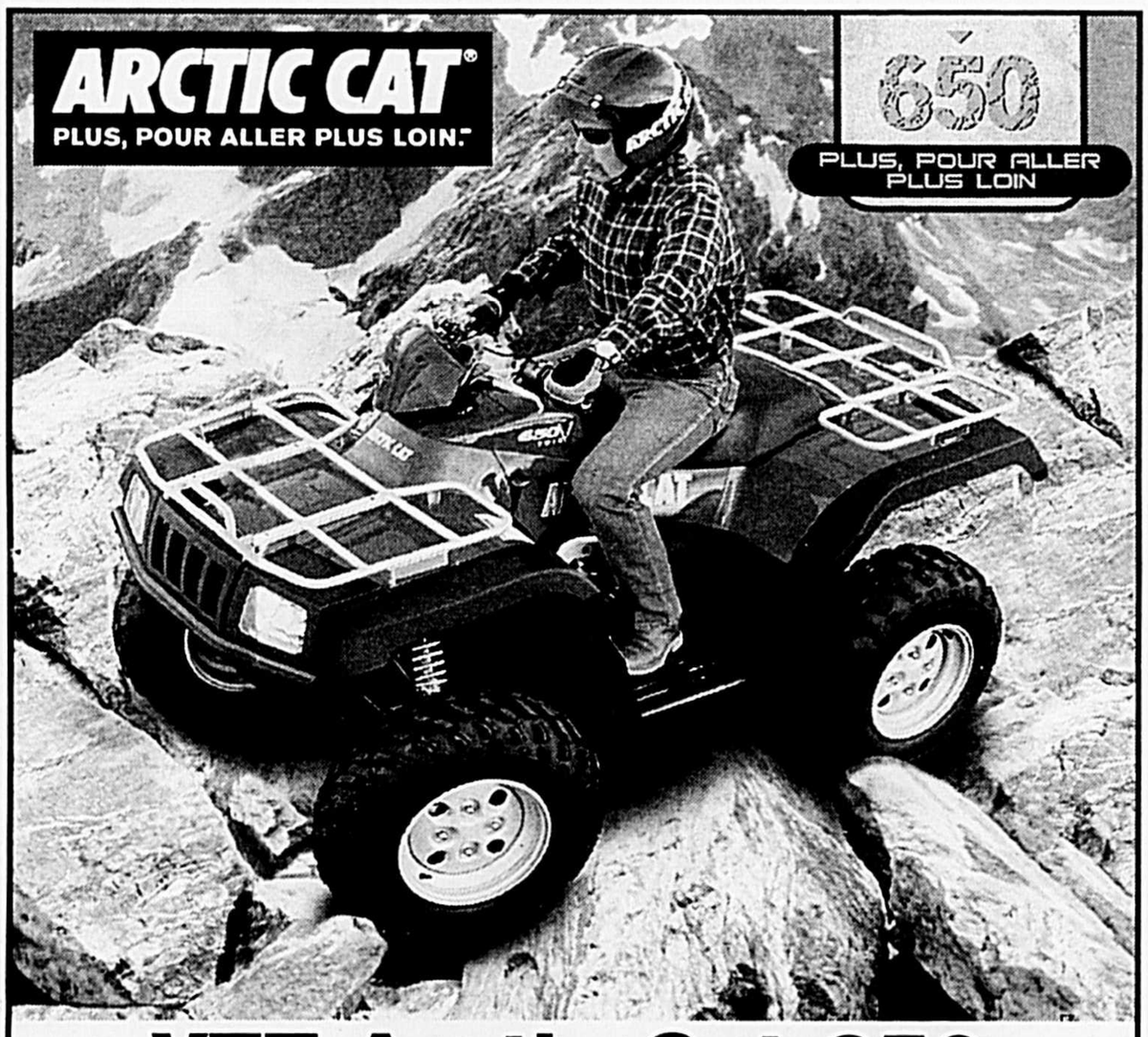


**VTT Arctic Cat 650**
4x4 automatique
Moteur 2 cylindres en V
Treuil 2500 lb inclus
Total 24 mois de garantie

*André Joyal* MTG. INC.
**438, rang Thiersant, Saint-Aimé-de-Massueville**
**Comté Richelieu (450) 788-2289**

Les personnes de moins de 18 ans ne sont pas autorisées à conduire ce VTT 2+ Artic Cat.
ARCTIC CAT PLUS, POUR ALLER PLUS LOIN.
0385961

**CLAUDE BRUNELLE**
244, rang Charlotte, Saint-Liboire
**TRAVAUX À FORFAIT**
*10 ans d'expérience*

- PRESSAGE DE FOIN EN BALLE RONDE
  (2 presses pour un meilleur service) une avec filet + système roto-cut et une NewHolland BR740 à chambre variable jusqu'à 5 pieds
- ENROBAGE INDIVIDUEL ET TUBULAIRE
- SERVICE DE TRANSPORT DE FOIN

**Tél.: (450) 793-4168**
**Paget : (450) 223-5165**
0385525

# Le pic à tête rouge

Élise
**Phoenix**
Biologiste
Dura-Club inc.

Comme son nom le dit, le pic à tête rouge a la tête entièrement rouge. Le reste de son plumage est tout aussi contrastant avec le blanc de sa poitrine et son dos noir. Cet oiseau, un peu plus petit que le merle d'Amérique, est une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. Ailleurs au Canada, il a le statut d'espèce préoccupante. Retrouvé seulement en Amérique du Nord, il se reproduit en été dans le sud de la Saskatchewan et du Manitoba, en Ontario et dans le sud du Québec.

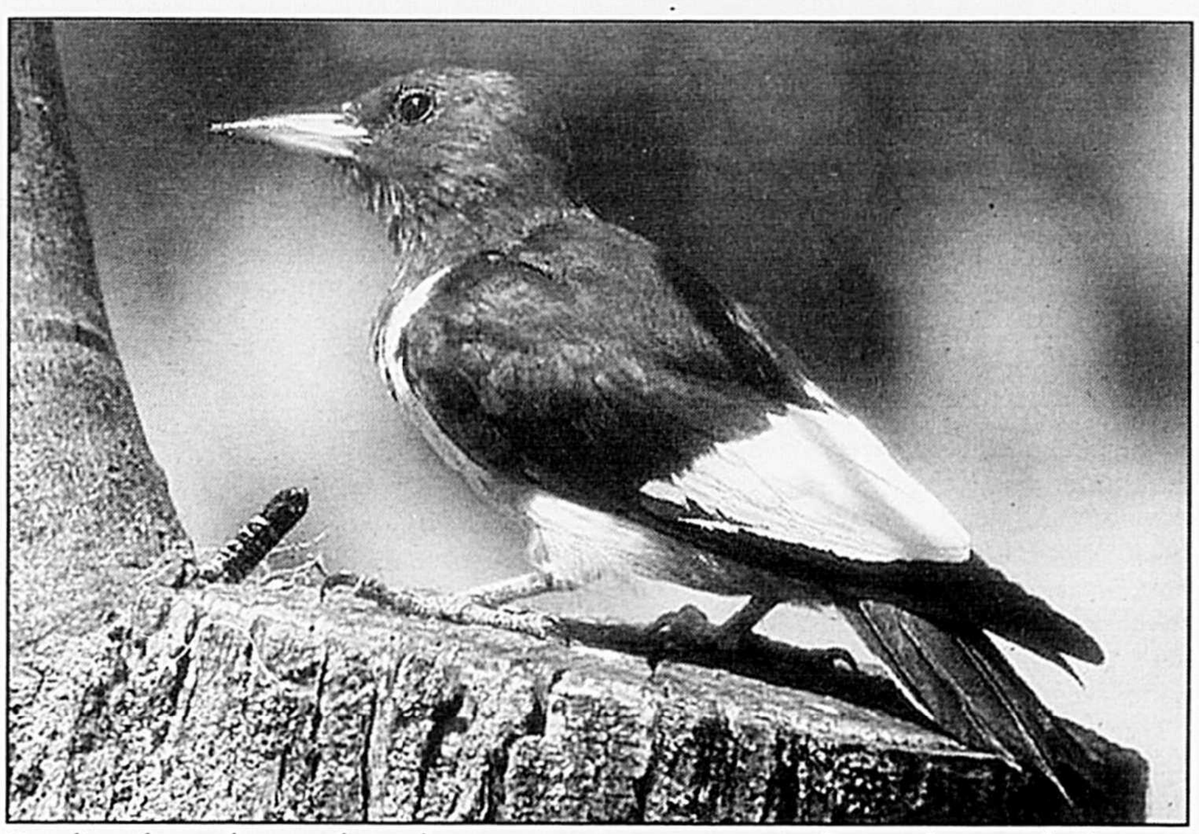

Près d'une ferme, dans une lisière boisée, un pic à tête rouge picore l'écorce d'un grand arbre mort pour y trouver quelques larves d'insectes à grignoter. (Photo : Yvon Leduc)

Comme tous les autres pics, le pic à tête rouge a un bec dur et droit qui lui sert à *forer des trous dans les arbres morts ou ma*lades, pour manger les insectes qui s'y cachent. D'ailleurs, ne vous inquiétez pas pour vos arbres, il s'attaque seulement aux arbres malades qui fourmillent de larves et délaisse les arbres sains.

Notre ami à la cagoule rouge préfère les lisières des bois pour y dénicher une multitude d'insectes dont il se nourrit aussi en vol.

Cet oiseau construit son nid dans les vieux arbres morts. Les dernières années, seulement quelques couples ont niché au Québec, dont cinq couples en Montérégie. La perte des lisières boisées et l'abattage des chicots peuvent entraîner leur déclin. La compétition avec les étourneaux sansonnets qui s'emparent des cavités de nidification serait aussi une des causes de l'affaissement des populations. L'installation de nichoirs spécialement conçus pour eux et la conservation des chicots sur votre propriété sont deux moyens envisagés pour sauvegarder l'espèce.

GTA

# 27,5 M$ pour le programme Prime-Vert

La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Mme Françoise Gauthier, a annoncé que son gouvernement consacrera cette année 27,5 millions de dollars au programme Prime-Vert. Cette somme servira principalement à la construction d'ouvrages de stockage de fumiers et de lisiers, à l'acquisition d'équipements d'épandage, à la réduction de la pollution diffuse, à l'adoption de pratiques phytosanitaires destinées à la lutte contre les ennemis des cultures et au financement des services-conseils en agroenvironnement.

Les 27,5 millions de dollars consacrés au programme Prime-Vert en 2004-2005 constituent la première partie de l'investissement que le gouvernement du Québec prévoit consacrer à sa stratégie globale en matière d'agroenvironnement.

Cet investissement a été dévoilé lors d'une conférence de presse le 6 mai dernier. À cette occasion, Madame Gauthier et le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. Bob Speller, ont annoncé la signature de l'Accord collatéral du volet environnement du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) dont l'Accord de mise en œuvre Canada-Québec avait été signé en octobre dernier. Le gouvernement fédéral s'engage ainsi à verser 46,3 millions de dollars au Québec au cours des cinq années de l'entente pour soutenir l'effort des producteurs et productrices agricoles en matière d'agroenvironnement.

GTA

FGP Barré
Entrepreneur en excavation et terrassement
Creusage laser, défrichage
et
Achat de coupe de bois ou bûchage à contrat (subventionné)
Georges et Pascal
(450)261-1882
Cell (450)278-0317
815, 7è rang, St-Dominique, Qc J0H 1L0
#Licence RBQ : 8290-0200-14
0384891

Souffleur à essence BG 55
ÉPARGNEZ 20 $
229,95 $
NOUVEAU
Coupe-herbe à essence FS 38
ÉPARGNEZ 30 $
169,95 $
Scie à chaîne
MS 170
ÉPARGNEZ 40 $
259,95 $
Voici de grandes aubaines.
Le nouveau coupe-herbe léger à essence FS 38 STIHL, muni d'un moteur puissant de 27 cc et garantie de deux ans, à seulement 169,95 $.
La scie à chaîne MS 170, avec moteur puissant de 1,8 hp, un allumage électronique et un châssis robuste, à seulement 259,95 $.
Et le souffleur à essence léger BG 55 STIHL, avec moteur de 27 cc qui produit une vélocité de l'air de 220 km/heure, à seulement 229,95 $
Visitez notre détaillant autorisé STIHL pour ces grandes aubaines et économisez.
www.stihl.ca
STIHL®
Pour tous les détails et une démonstration de la vraie puissance, venez nous visiter dès aujourd'hui!
ATELIERS TANGUAY
17360, St-Louis,
Saint-Hyacinthe
(450) 773-3708
LOCATION DOUVILLE LTÉE
555, boul. Laurier,
Sainte-Madeleine, Québec,
J0H 1S0
(450) 774-1313
GARAGE NOËL BERNIER
2745, Route 235,
Saint-Pie, Québec,
J0H 1W0
(450) 772-5308
0385401

Choisissez soit
un treuil Warn de 600 $,
300 $ en YAMADOLLARS,
ou 0% INTÉRÊT et 0 PAIEMENT pendant 6 mois

*PLUS une lame Warn pour seulement 99 $
ou 300 $ additionnels en YAMADOLLARS!

Achetez, entre le 1er avril 2004 et le 30 juin 2004, un VTT 4x4 de Yamaha, à l'état neuf et inutilisé, et vous aurez droit à un treuil Warn d'une valeur de 600 $ OU à un certificat de 300 $ en Yamadollars OU d'un financement SANS INTÉRÊT NI PAIEMENT pendant 6 mois!**

Moto R.L. Lapierre
1307, rue St-Édouard, Saint-Jude, Qc J0H 1P0
Tél. : (450) 792-2366
www.yamaha-motor.ca

RIVER RIVER DYNAMICS WARN YAMAHA YAMAHA

0365412

Vigil GPS Dormez bien. On veille.

Vigil GPS développe des solutions de sécurité qui assurent la protection de votre véhicule et la sécurité de vos proches. Nos produits sont faciles d'utilisation et s'adaptent à vos besoins personnel ou d'affaires.

Nos solutions comprennent les fonctions suivantes :

- Technologie de repérage par satellite (GPS) de haute précision
- Plans de services modulaires adaptés à vos besoins
- Équipement léger, discret et bien camouflé
- Détection et avertissement de vol automatique
- Détection et avertissement en cas d'intrusion (Requiert un système d'alarme compatible)
- Service de télésurveillance 24 heures sur 24 avec protection.
- Accès et contrôle par internet, avis par courriel
- Système d'affichage cartographique précis et efficace
- Avertissement en cas de vitesse excessive
- Système de navigation routière qui indique clairement la route à suivre
- Commandes supplémentaires de déverrouillage de portières, de localisation, etc. (solution de cartographie nécessaire)
- Rabais substantiel sur votre prime d'assurance

Docteur du PARE-BRISE
2530, BOUL. LAURIER EST, SAINT-HYACINTHE
774-9371 • Fax: 774-6869

0386111



Chronique GTA

## DÉVELOPPEMENT DU BIOALIMENTAIRE

# J'aime mon mètre... et je le respecte « Quand la politique devient la loi »

Yvon **Pesant**
Géographe
Conseiller en aménagement et développement rural
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Saint-Hyacinthe

Qu'on se le dise, avec l'entrée en vigueur des schémas d'aménagement révisés (SAR) ou de développement (SAD), maintenant, les municipalités locales seront en devoir de faire respecter les normes trouvées dans la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*. Cette politique existe depuis 1991, mais on ne peut pas dire qu'elle ait fait l'objet d'une application trop rigoureuse jusqu'ici.

Les choses sont appelées à changer à très court terme, cependant. Les inspecteurs municipaux seront officiellement chargés de faire appliquer ces règles dès que les plans et règlements d'urbanisme locaux seront modifiés pour les rendre conformes au schéma de leur MRC. Mais qu'est-ce qu'elle dicte, cette fameuse politique?

Pour le monde agricole, c'est beaucoup de la norme relative à la protection des rives dont il sera principalement question. On parle d'une bande de terrain non perturbée et laissée à la végétation naturelle d'un minimum de trois mètres (3 m) de largeur à partir de la ligne des hautes eaux. Et, c'est surtout cela qu'il faut retenir, d'une bande d'un minimum d'un mètre (1 m) de largeur sur le replat du talus, de chaque côté du cours d'eau.

De manière générale, les productrices et producteurs agricoles se disent tout à fait d'accord avec cette norme minimale. S'il s'en trouve certains qui reconnaissent ne pas encore la respecter, la grande majorité déclare volontiers qu'il s'agit là du minimum retenu chez eux. C'est heureux, car, comme mentionné, il devrait y avoir inspection des lieux à relativement brève échéance. À toutes les fois qu'on interviendra pour aménager ou nettoyer un cours d'eau, il y aura aussi vérification de la chose.

L'idée maîtresse derrière tout cela, c'est de nous assurer qu'on diminue grandement les pertes de sédiments, d'engrais, de pesticides, de matières organiques et de pathogènes de toutes sortes qui se retrouvent en quantités encore trop importantes dans les cours d'eau du Québec. Dernièrement, dans les journaux, on traitait de la disparition de certaines espèces aquatiques et de la féminisation des mâles chez plusieurs espèces de poissons. Un récent article, paru le 9 avril dernier dans Le Devoir, sous la plume du journaliste Louis-Gilles Francoeur, discute les résultats des travaux du chercheur Richard Carignan, limnologue, qui s'intéresse à la santé du fleuve Saint-Laurent. On y parle des 500 000 tonnes de sol et de matières organiques que la rivière Yamaska charrie jusqu'au lac Saint-Pierre qui, lui, se remplit à un rythme inquiétant au point d'être appelé à disparaître d'ici 100 ans, si ça continue comme ça.

Bien évidemment, la collaboration du monde agricole reste des plus importantes pour l'atteinte d'objectifs qui rejoignent ceux de la *Politique nationale de l'eau* (PNE) et ceux que sous-tendent les recommandations du Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) tels que trouvés dans les rapports concernant *La gestion de l'eau au Québec* et *Le développement durable de la production porcine au Québec*. Reste à savoir ce que les mondes municipal et environnemental sont prêts à investir avec le monde agricole pour aller à la rencontre de ces mêmes objectifs.

Nous connaissons le gros des problèmes et la plupart des solutions envisageables. Ces dernières passent beaucoup par la protection des abords des cours d'eau et par les pratiques agricoles de conservation directement dans les champs. Leur mise en place est déjà commencée, un peu partout sur le territoire québécois, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Les différents guides de bonnes pratiques qui ont pu être publiés jusqu'ici peuvent certainement nous servir pour la réalisation de projets porteurs de développement durable.

L'intérêt des uns qui songent à protéger leurs sols contre l'érosion rejoint l'intérêt des autres qui songent à améliorer la qualité et la quantité des eaux superficielles et souterraines. C'est donc tous ensemble, monde municipal, monde environnemental et monde agricole, que nous devons investir et travailler à la préservation de la qualité de l'environnement terrestre aussi bien qu'aquatique... en milieu urbain comme en milieu rural.

Un mètre respecté est un mètre qui fait du bien partout où il se trouve. GTA

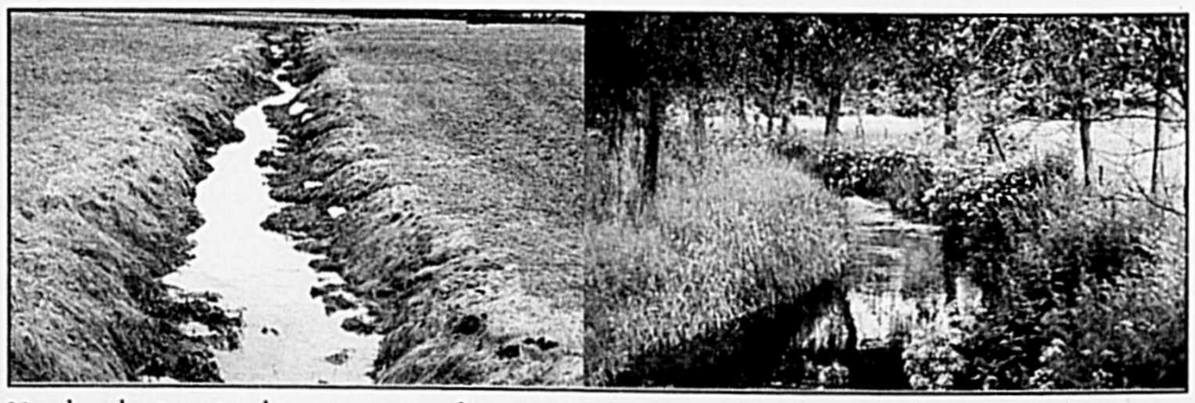

Une bande riveraine bien protégée et bien aménagée joue positivement sur la qualité de l'environnement agricole. (Photos : Yvon Pesant, MAPAQ Montérégie-Est)

Chronique GTA

**CENTRE DE RECHERCHE SUR LES GRAINS**

# Fertilisation du soya : les éléments mineurs ont-ils un impact?

Gilles **Tremblay**
Agronome, chercheur
CEROM
Centre de recherche sur les grains inc.

Les éléments mineurs sont essentiels au bon fonctionnement du métabolisme des plantes. Bien que les concentrations de ces éléments dans les plantes soient faibles, ils sont nécessaires à plusieurs réactions fondamentales dans l'appareil végétal.

Chez le soya, la disponibilité du bore (B) et du manganèse (Mn) pourrait avoir des impacts sur la croissance de la culture. De 1995 à 2001, le CÉROM a réalisé un total de 18 essais scientifiques sur l'impact de ces deux éléments mineurs sur le soya.

### Soya et manganèse (Mn)

Dans un premier temps, le CÉROM a réalisé six essais afin de vérifier l'impact de l'apport de manganèse sous forme foliaire sur des sols non carencés en manganèse. L'apport de manganèse sur ces types de sol n'a pas permis d'améliorer les rendements ni la qualité des grains (contenus en protéine et en huile, poids spécifique et poids de 100 grains).

Dans un second temps, nous avons vérifié l'apport de manganèse sous forme foliaire sur quatre sols carencés en manganèse de la région de Nicolet. Selon les analyses de sol, cette région comporte plusieurs sols carencés en manganèse et en bore. Les résultats obtenus sur ces sols classés de pauvres à moyens en manganèse n'ont pas indiqué d'accroissement de rendement avec l'apport foliaire en manganèse. Des essais menés par d'autres chercheurs sur des sols similaires de cette région ont toutefois indiqué des augmentations significatives de rendements en grains avec l'apport foliaire de manganèse.

### Soya et bore (B)

Un travail similaire à celui du manganèse a été réalisé pour le bore. Dans un premier temps, le CÉROM a réalisé deux essais afin de vérifier l'impact de l'apport de bore sous forme foliaire sur des sols non carencés en bore. Il n'y a eu aucun impact significatif de l'apport de bore sur le soya sur ces sols.

Nous avons par la suite réalisé six essais sur des sols carencés en bore de la région de Nicolet. Les résultats ainsi obtenus ont indiqué des effets significatifs de l'apport de bore sur les rendements du soya dans deux des six essais. Bien que les sols utilisés aient été carencés en bore, l'apport de bore foliaire n'a donc permis d'améliorer les rendements que dans le tiers des cas (1/3).

### Soya et éléments mineurs

Selon les résultats obtenus des 18 essais scientifiques menés par le CÉROM, il est possible de tirer au moins deux conclusions.

**« Les céréales et le maïs seraient beaucoup plus sensibles que le soya. »**

La première : le soya ne répond pas à la fertilisation foliaire en manganèse ou en bore sur des sols non carencés en ces éléments. La seconde : le soya peut répondre à une fertilisation foliaire en manganèse ou en bore sur des sols carencés en ces éléments. La probabilité de réponse semble toutefois faible selon les résultats obtenus des essais réalisés sur des sols carencés de la région de Nicolet.

D'autres recherches menées sur des sols carencés en manganèse ou en bore ont démontré que les céréales et le maïs seraient beaucoup plus sensibles que le soya. Il serait alors plus agronomique et économique d'apporter ces éléments mineurs lors de la production de céréales ou de maïs et ces apports dans la rotation pourraient par la suite combler les besoins du soya. GTA

Le soya, une culture qui ne répond pas toujours à l'apport en éléments mineurs. (Photo : CEROM)

**AGRICULTEURS**
Achetez directement du manufacturier
**TÔLE**
Vigneault inc.
Maximum de résistance
Beauté durable
36"
9"
3/4"
DISPONIBLE
revêtement intérieur en PVC
Nous fabriquons votre revêtement sur mesure dans un délai de
36 HEURES
TÔLE GALVANISÉE OU PRÉPEINTE
Sans frais : 1-888-428-9921
2470, Route 165
Saint-Ferdinant, Qc G0N 1N0
Téléc. : (418) 428-4545
courriel : tolevigneault@qc.aira.com
0385661

LONGTEST
LA VRAIE solution en matériel électrique
PLACE LEVELCO
Distributeur spécialisé
Matériel électrique et éclairage
VOTRE FOURNISSEUR DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
Distributeur de matériel électrique depuis 1948 au centre-ville de Saint-Hyacinthe
Toujours présent et à l'écoute de vos besoins
Heures d'affaires : Lundi au Mercredi : 9 h à 17 h 30 Jeudi et Vendredi : 9 h à 21 h Samedi : 9 h à 17 h
COMPTOIR ÉLECTRIQUE | PERSONNEL QUALIFIÉ | COMPTOIR ÉCLAIRAGE
Tous genres d'ampoules disponibles
PRIX SPÉCIAUX POUR LES FERMES
Luminaire étanche
FIXTURES FLUORESCENTS
INDUSTRIEL
Luminaire étanche pour applications industrielles et agricoles. Disponible en longueur d'2'4"x 4ft" et 8ft" (version «dimmable» sur modèle de 4ft")
ÉCLAIRAGE D'ENTREPÔT
Puissance: 250w à 1000w
• Haute pression sodium
• Halogénures métalliques
Appareil d'éclairage
Fluorescent et incandescent (globes optionnels)
NOUVEAU
PANASONIC 14 W
PRODUITS EN PVC / FILS & CÂBLES
IPEX
ÉLECTRICITÉ CHAUFFAGE
FILS & CÂBLES
LONGTEST
Commandes et informations
Local 450 774.3661
Ext.: 1.800.363.1343
Une relation de confiance établie depuis 1948
PLACE LEVELCO
Distributeur spécialisé
1405, rue Saint-Antoine (centre-ville) Saint-Hyacinthe
www.longtest.pj.ca
longtest@hycgocable.ca
Télec.: (450) 778.7042
Livraison partout au Québec
AGRICOLE - INDUSTRIEL - COMMERCIAL
0385377

# Banc d'essai de Sainte-Hélène : début d'une nouvelle phase

Hugues
**St-Pierre**

Agronome
Directeur régional adjoint
*Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*
Saint-Hyacinthe

**Les entreprises agricoles de la municipalité de Sainte-Hélène vont être conviées au printemps 2004 à participer à une nouvelle phase concernant le banc d'essai qui est en cours de réalisation dans leur municipalité.**

Pour faire suite au diagnostic agroenvironnemental effectué sur leur entreprise en 2003 et à la campagne d'identification des puits, une nouvelle activité leur est actuellement offerte.

Ainsi, aux entreprises participantes, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation propose de brosser un portrait technico-économique personnalisé de leur ferme. Une analyse comparative sera également complétée un peu plus tard dans l'année.

### Outil performant

L'objectif de cette nouvelle étape est d'offrir aux entreprises participantes un outil simple et performant qui permet d'analyser l'impact financier des différents investissements que l'entreprise a dû ou devra réaliser pour se rendre conforme aux règlements environnementaux.

L'analyse individuelle qui sera remise à chaque entreprise permettra aux gestionnaires propriétaires de mieux caractériser l'*efficacité économique des investissements* pour éventuellement les prioriser.

Dans un même ordre d'idées, une analyse de groupe réunissant les entreprises des quatre bancs d'essai permettra aux agriculteurs et agricultrices de se comparer à des fermes similaires. Le fait de réunir les entreprises des quatre bancs d'essai procure une masse critique d'information et augmente la qualité de l'analyse.

### Analyse complète

Afin d'offrir un produit plus complet, les entreprises participantes obtiendront une analyse rétroactive pour les années 2002 et 2003, puis feront l'objet d'un suivi pour les années 2004 et 2005 sur les impacts à terme de la première échéance du *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA).

Dans le but d'assurer la confidentialité de cette étape stratégique, des équipes de la Direction des politiques sur la gestion des risques (DPGR) du ministère rencontreront individuellement les entreprises au cours de l'été 2004, en prenant soin de ne pas entrer en conflit avec les travaux réguliers ayant cours sur les entreprises participantes.

Les résultats globaux obtenus permettront d'analyser la sensibilité financière des entreprises agricoles face aux défis agroenvironnementaux qui se présentent à elles.

GTA

Gestion des pesticides

# Le MAPAQ lance les cahiers d'autoévaluation en lutte intégrée

**Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a annoncé récemment la publication de cahiers d'autoévaluation en lutte intégrée destinés aux producteurs et aux productrices agricoles.**

L'objectif de ces cahiers est de leur faire connaître différentes pratiques qui leur permettront d'améliorer la performance de leur entreprise en matière de gestion intégrée des ennemis des cultures et des pesticides. En appui à la Stratégie phytosanitaire, ils visent essentiellement, par une démarche écologiquement responsable, à rationaliser, réduire et remplacer les pesticides agricoles dans quatre types de cultures : légumières, fruitières, céréalières et ornementales.

En agriculture, la **lutte intégrée**, ou **gestion intégrée des ennemis des cultures**, est une méthode décisionnelle qui a recours à toutes les techniques nécessaires pour réduire les populations d'organismes nuisibles (insectes, mauvaises herbes, agents pathogènes, etc.) de façon efficace et économique, tout en respectant l'environnement.

Les cahiers d'autoévaluation en lutte intégrée, qui s'adressent à tout intervenant en phytoprotection (conseillers agricoles, enseignants, etc.), accompagneront les producteurs dans la poursuite du virage agroenvironnemental et dans leurs efforts pour développer une agriculture durable au Québec - à la fois économiquement viable, responsable à l'égard de l'environnement et socialement acceptable.

On peut télécharger les cahiers gratuitement dans le site Internet du MAPAQ, sous la rubrique Stratégie phytosanitaire, à l'adresse suivante : www.agr.gouv.qc.ca.

GTA

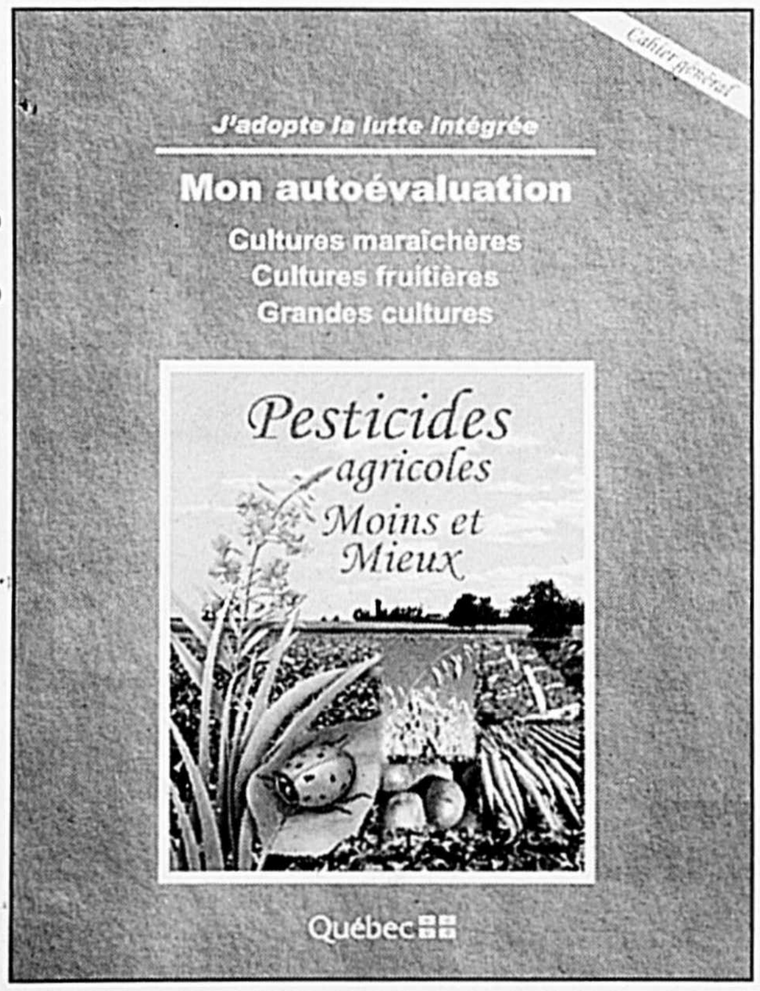


L'objectif des cahiers d'autoévaluation est de faire connaître différentes pratiques qui permettent de lutter plus efficacement contre les ennemis des cultures. (Photo : MAPAQ)

Congrès du mouton et de la laine

# La ministre Françoise Gauthier invite les producteurs ovins à participer

**La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M^me^ Françoise Gauthier, invite les producteurs ovins de tout le Québec à participer au Congrès mondial du mouton et de la laine 2004 qu'elle copréside avec son homologue fédéral, M. Bob Speller, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Le 7^e^ congrès du mouton et de la laine se déroulera du 17 au 24 juillet 2004 au Centre des congrès de Québec et à Expo-Cité.**

« La production ovine est en forte progression au Québec », a rappelé la ministre. «Ce congrès est une occasion unique pour les professionnels et les représentants de l'industrie de maintenir à jour leurs connaissances et de demeurer à la fine pointe de la technologie. La tenue du congrès au Québec devrait avoir un effet positif sur la consolidation de nos entreprises du secteur ovin », a-t-elle ajouté

On compte dans la province environ 1200 fermes ovines. Leurs recettes monétaires en provenance du marché ne cessent d'augmenter et ont atteint près de 23 millions de dollars en 2002.

« Il faut profiter de cette importante vitrine pour le Québec et ainsi bénéficier des retombées économiques positives qu'elle procure à l'ensemble de l'industrie québécoise. C'est là une chance unique pour les producteurs québécois de côtoyer le meilleur de l'industrie ovine mondiale », a conclu la ministre.

GTA

Le 7^e^ congrès du mouton et de la laine se déroulera du 17 au 24 juillet 2004 à Québec. (Photo : Marie-Ève Murray, MAPAQ Montérégie-Est)

Chronique GTA

## LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

# Des services électroniques sur-le-champ!

Pierre **Frégeau**

Adjoint au directeur
Centre de services de Saint-Jean-sur-Richelieu

*La Financière agricole* Québec

**Si vous croyez échapper à la vague Internet en effectuant un retour à la terre, détrompez-vous! Avez-vous déjà songé que 10 % de la production annuelle au Québec provient de nos champs? Pas étonnant que les entrepreneurs agricoles et forestiers exigent des services à la fine pointe de la technologie.**

Lorsqu'il est question de services électroniques sur-le-champ, il importe que les champs soient bien mesurés. De plus, notre objectif vise à intégrer, à la nouvelle génération de plans de ferme, des informations additionnelles aux notions de longueur et de largeur de champ.

Initialement, en 1995-1996, à l'époque de la Régie des assurances agricoles, les plans de ferme étaient imprimés sur papier, afin d'évaluer les superficies assurables pour les programmes d'assurance récolte et de stabilisation.

C'est ainsi qu'en 2001, une réflexion s'est amorcée, à la Direction des ressources informationnelles de La Financière agricole, sur le développement du mesurage des plans de ferme assisté par ordinateur, qui aurait pour but d'éliminer l'impression suite aux contraintes internes et aux demandes grandissantes de la clientèle d'accéder à une version électronique. Une nouvelle plateforme technologique du mesurage assisté par ordinateur fut ainsi créée.

Il existe trois grands axes de développement entourant le déploiement de la nouvelle plate-forme technologique qui ne sont pas nécessairement interdépendants :

1. Le plan de ferme électronique.
2. Le gestionnaire d'impression des plans de ferme.
3. Le système transactionnel d'information agricole.

Ces grands axes offrent des avantages importants pour notre clientèle et notre personnel, notamment :

1. d'accéder rapidement à un plan de ferme à jour permettant ainsi d'assurer un meilleur service à la clientèle;
2. de consulter un document électronique;
3. d'intégrer des associations de locations de terres réalisées entre producteurs;
4. et d'avoir accès à une source de diagrammes centralisée de qualité visuelle supérieure.

Saviez-vous qu'en Montérégie, La Financière agricole a conçu pas moins de 14 679 plans de ferme chez quelque 4 464 clients? Tous ces plans de ferme devraient être convertis avec la nouvelle plate-forme et ainsi être disponibles électroniquement sous peu. À ce jour, nous estimons que 80 % de cette opération est réalisée. Nous prévoyons respecter l'échéancier visant à les rendre disponibles via Internet d'ici la fin de l'année 2004.

Grâce à un accès sécurisé et personnalisé, les clients de La Financière agricole pourront consulter leurs plans de ferme en tout temps via Internet. Concrètement, ce virage technologique leur permettra bientôt de produire, à partir de leur entreprise, les déclarations de cultures nécessaires au traitement de leurs dossiers.

### Dépôt direct

Les relations d'affaires que La Financière agricole entretient avec ses clients et ses partenaires nécessitent des échanges de données complexes, dont une part croissante s'effectue par voie électronique. Parmi les services en ligne offerts aux clients, on retrouve le dépôt direct des montants (indemnisation ou autres) qui leur sont dûs.

Ce service en ligne représente, à lui seul, plus de 47 000 transactions par année.

Pour en savoir plus sur ces services électroniques, consultez le site de La Financière agricole du Québec : www.financiereagricole.qc.ca dans la section « formulaires », accessible à partir de la page d'accueil. GTA

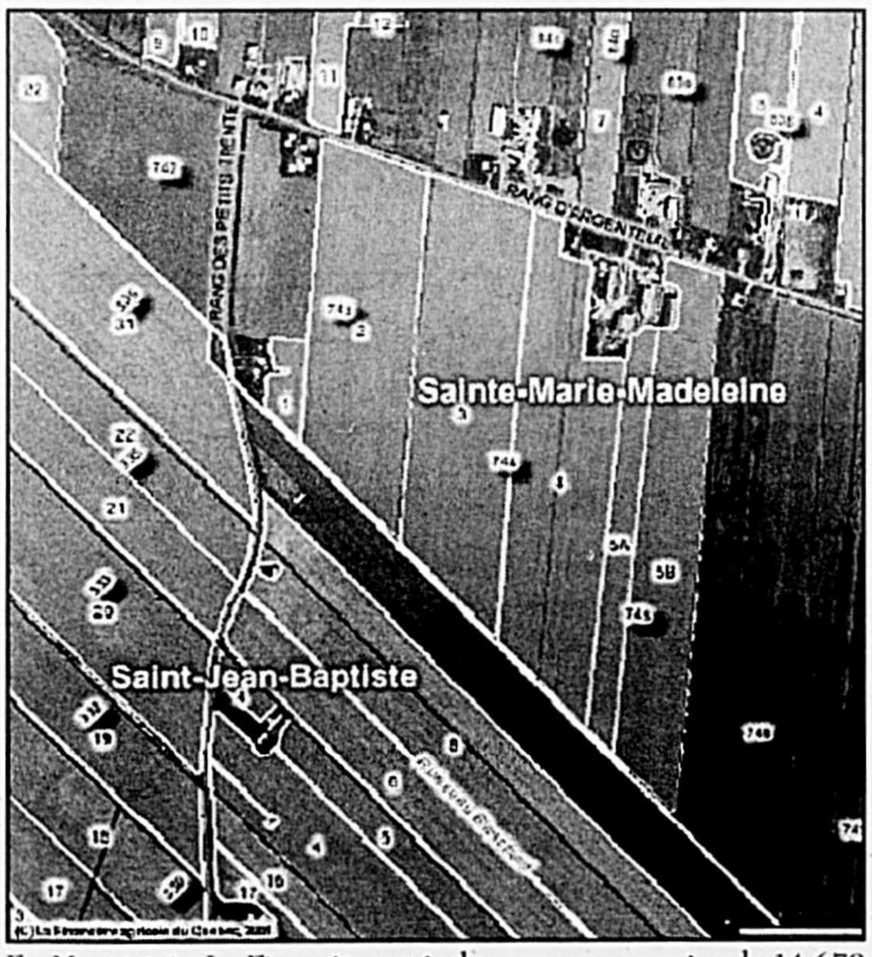


En Montérégie, La Financière agricole a conçu pas moins de 14 679 plans de ferme. (Photo : La Financière agricole)

VOUS SEREZ TRANSPORTÉ PAR CETTE OFFRE.

PROLONGATION

Achetez un VTT BOMBARDIER* avant le 29 mai 2004 et obtenez :

2 ans de couverture† GRATUITE

(au lieu des 6 mois offerts en général dans l'industrie) sur les modèles Outlander^MC, Quest^MC et Traxter® pour adultes.

RABAIS ADDITIONNEL DE 400 $ POUR FERMIERS

BOMBARDIER* VTT

Conçus chez nous, pour vous.

www.bombardier-vtt.com
Visitez votre concessionnaire local Bombardier *VTT pour plus de détails

Y.LEROUX SPORT

250 Principale, St-Damase (450) 797-2281

HEURES D'OUVERTURE
• lundi au vendredi 8 h à 21 h
• samedi 8 à 12 h • fermé heures des repas

0385378

© 2004 Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP). Tous droits réservés. (R)* Marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées. * Marque de commerce de Bombardier Inc., utilisée sous licence. Au Canada, les produits sont distribués par BRP. † Les véhicules admissibles sont les modèles pour adultes Traxter®, Quest^MC et Outlander^MC neufs et non utilisés. L'achteur d'un véhicule admissible recevra une couverture de 2 ans (6 mois de la garantie limitée de BPR et 18 mois de couverture de contrat BRP Extension de Service Total (E.E.S.T.)). Les conditions peuvent varier d'une province à une autre et les promotions sont sujettes à changement ou à annulation à tout moment, sans préavis. Voir votre concessionnaire BRP pour l'es détails et pour obtenir votre exemplaire de la Garantie Limitée BRP. Nul là ou interdit par la loi. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps les spécifications, les prix, les designs et les caractéristiquesde ses modèles et de leurs équipements sans encourir d'obligations. Il faut avoir au moins 16 ans pour conduire un VTT dont la cylindrée est supérieure à 90 cc. BRP suggère fortement à tous les conducteurs de VTT de suivre un cours de formation sur la sécurité. Pour toute information concernant la sécurité et le cours préventif, communiquez avec votre concessionnaire ou téléphonez au Conseil canadien de la sécurité au (613) 739-1535, poste 227. Assurez-vous de respecter toute législation locale applicable ainsi que tous les avertissements et recommandations de BRP concernant les passagers de VTT. BRP insiste pour que vo us ROULIEZ DÉLICATEMENT sur les terrains publics et privés. Assurez l'avenir de ce sport en respectant l'environnement, les lois locales et les droits d'autrui lorsque vous conduisez. Conduisez de façon responsable. Conduire un VTT peut être dangereux. Pour votre sécurité le conducteur et le passager doivent toujours porter un casque, une protection pour les yeux et des vêtements sécuritaires appropriés. Gardez toujours à l'esprit qu'alcool/les drogues et la conduite ne font pas bon ménage. Ne transportez jamais un passager. Ne tentez jamais d'effectuer des manoeuvres spectaculaires. Note pour les VTT 2 places : Il faut avoir au moins 16 ans pour r conduire ces VTT et le passager doit avoir au moins 12 ans. Ne jamais prendre de passager sur un VTT qui n'est pas spécialement conçu à cet effet.

Distribué dans plus de 116 municipalités

GTA GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES

La promotion de l'agriculture dans la région de Saint-Hyacinthe depuis 1975

Réservez votre annonce avant le vendredi 25 juin

DEUX DISTRIBUTIONS
7 JUILLET, PAR LA POSTE AUX PRODUCTEURS AGRICOLES
14 JUILLET, ENCARTÉ DANS LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE
* pour plus de détails consultez un de nos représentants en publicité.

Pour informations ou réservations de votre publicité.

Tél.: 773-6028
Mtl.: (514)-875-1948
Fax.: 450-773-3115
publicite@courrierclairon.qc.ca

LES ÉDITIONS GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES

655, Av. Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, P.Q. J2S 5G4

0138565

# Mise en place d'un réseau de surveillance pour protéger le cheptel apicole québécois

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a annoncé récemment la mise en place du Réseau de surveillance en santé et régie de l'abeille afin d'assurer la protection du cheptel apicole québécois. Les producteurs joueront un rôle important dans ce réseau qui a été créé en vue de prévenir des situations telles que l'épidémie de varroase de 2003.

### Les producteurs au cœur du réseau

Pour assurer le succès de cette initiative, les producteurs apicoles devront déclarer toute situation sanitaire anormale à l'un des partenaires du réseau. Celui-ci est constitué d'inspecteurs et de vétérinaires du MAPAQ, des regroupements de producteurs apicoles, ainsi que d'autres intervenants en santé de l'abeille. Des apiculteurs ont aussi été désignés dans chacune des régions pour agir à titre de sentinelles dans leur milieu. Ils sont donc à l'affût de toute situation anormale qu'ils pourraient constater ou qui pourrait leur être signalée.

### Un réseau nécessaire

En 2003, l'industrie apicole a été durement frappée par la varroase, une infestation de l'abeille causée par un parasite. On a alors observé d'importantes pertes de colonies dans plusieurs régions du Québec. En réponse à cette situation et pour faire face à tout autre problème sanitaire pouvant toucher cette production, le Ministère a mis sur pied un réseau de surveillance.

Grâce au réseau, il sera possible de détecter plus rapidement toute situation anormale relative à la santé des abeilles et de réagir en prenant des mesures correctives. Les situations à signaler peuvent avoir trait à des taux de mortalité, d'infection ou d'infestation anormalement élevés dans un rucher, à des symptômes inhabituels, à une réponse inhabituelle à un traitement ou encore à tout autre problème de régie ayant des conséquences importantes sur la production, le développement ou la survie de la ruche. La coordination du réseau est assurée par le MAPAQ qui colligera l'information recueillie.

Grâce au réseau mis en place, il sera possible de détecter plus rapidement toute situation anormale relative à la santé des abeilles et de réagir en prenant des mesures correctives. (Photo Pierre Lachance, MAPAQ Montérégie-Est)

En Montérégie, les répondants régionaux sont M. Jollin Charest, de la Direction régionale de la Montérégie-Est, tél. : (450) 460-4447, poste 231, et M. Paul-Émile Yelle, de la Direction régionale de la Montérégie-Ouest du MAPAQ, tél. : (450) 454-2210, poste 225. Le vétérinaire dédié aux activités apicoles est le Dr Thierry Lemaire, m.v. du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale, tél. : (450) 928-7400, poste 222. L'apiculteur sentinelle est M. François Dubreuil de Saint-Dominique, tél. : (450) 773-3232.

La liste complète de tous les représentants des partenaires à qui peuvent être déclarées les problématiques sanitaires observées ainsi qu'une description complète du Réseau de surveillance sont accessibles sur le site Agri-réseau à l'adresse suivante : www.agrireseau.qc.ca/apiculture. GTA

# Agricultrice de l'année : pourquoi pas vous?

Raymonde **Plamondon**

Présidente
Syndicat des agricultrices de la région de Saint-Hyacinthe

Nous pouvons toutes nous demander : « Pourquoi s'inscrire à ce concours? »

Le Syndicat des agricultrices vous offre en fait la chance, par le biais de son concours « Agricultrice de l'année », de faire connaître aux gens ce qui vous passionne dans votre travail en agriculture.

Ce concours vous permettra de prendre un recul en couchant sur papier ce qui vous a motivé à choisir ce secteur d'activité et à préciser de quelle façon cela s'est passé lors de votre choix. Ce concours est l'occasion unique de nous parler de votre engagement social et de faire le point sur vos réalisations.

Que l'on soit propriétaire ou non d'une entreprise agricole, nous savons toutes et tous la somme d'heures qu'il faut investir pour avoir une entreprise efficace et performante. Parfois certaines embûches viennent mettre à l'épreuve notre choix de vie. Beaucoup d'efforts et de détermination nous aide alors à garder une qualité de vie.

Nous vous invitons donc à dresser le portrait de votre cheminement en agriculture, jusqu'à maintenant, pour nous faire découvrir votre amour pour cette belle profession. Votre entourage pourra certainement vous aider à faire ce bilan. Vous connaissez peut-être quelqu'un qui aimerait poser sa candidature. Parlez-lui du concours.

Les noms des candidates à l'échelle régionale seront connus à l'assemblée annuelle du 8 septembre. La lauréate qui représentera par la suite notre région au concours provincial sera couronnée le 18 septembre au Castel de l'Estrie à Granby.

Les formulaires de mise en candidature sont disponibles au 3800, boul. Casavant Ouest à Saint-Hyacinthe auprès de madame France Bourgeois, 774-9154, poste 223, ou auprès des administratrices du syndicat. Les documents complétés doivent être retournés **avant le 9 juillet**. GTA

L'agricultrice de l'année 2003 pour la région de Saint-Hyacinthe, Nathalie Arès (à gauche), a sauté de joie lors de son couronnement l'an dernier. (Photo : Syndicat des agricultrices de la région de Saint-Hyacinthe)

# Calendrier des activités agricoles

**Le CDRA d'hier à demain**
**26 mai**

Conférences d'Agriculture et Agroalimentaire Canada suivies des Agapes du printemps

**HACCP**
**Vous y êtes! Ou vous n'y serez plus?**
**10 juin**

Fondation des Gouverneurs
Endroit : CRDA, 3600, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe
Pour inf. : Éveline Cournoyer, (450) 773-1105
cournoyere@agr.gc.ca
http://fond-gouv.qc.ca/index.htm

**Exposition agricole de Sorel-Tracy**
**10 au 13 juin**

Société d'agriculture de Richelieu
Pour inf. : M. Marco Lavallée, (450) 743-2124
http://www.exposorel-tracy.com/index2.html

**57e Congrès annuel sur les ressources hydriques**
**16 au 18 juin**

Association canadienne des ressources hydriques
Hôtel Hyatt Regency, Montréal
Pour inf. : http://www.ouranos.ca/acrh/

**Exposition agricole de Rougemont**
**1er au 4 juillet**

Société d'agriculture de Rouville
Pour inf. : M. Léon Sansoucy, président
(450) 460-4620 ou (514) 232-2541

**Voyage de formation en agriculture biologique**
**14, 15 et 16 juillet**

Visite de l'Institut Rodale en Pennsylvanie
et de quatre fermes biologiques
Pour inf. : Patricia Goulet
(450) 461-0682

**7e Congrès mondial du mouton et de la laine**
**17 au 24 juillet**

Centre des Congrès de Québec
Inf. : (418) 832-9922
http://www.worldsheep.com/

# Les milieux municipal et horticole invités à s'inscrire au concours Fleurir le Québec

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation invite les municipalités et les arrondissements à s'inscrire avant le 11 juin 2004 à Fleurir le Québec, le seul concours national d'horticulture ornementale au Québec. Organisé sur le thème « Je participe et j'y gagne », ce concours s'adresse aux municipalités et aux arrondissements qui désirent mettre en valeur les aménagements horticoles réalisés dans leur milieu soit par eux-mêmes ou par les entreprises commerciales de leur territoire. De plus, le concours leur permet de rendre hommage aux groupes de bénévoles en horticulture ornementale qui contribuent activement à la promotion et à l'embellissement de leur environnement.

Par ailleurs, les professionnels de l'horticulture ornementale désireux de présenter leur candidature pour le Prix de la ministre ont jusqu'au **13 août 2004** pour le faire. Ce prix créé en 2002 est géré par la **Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ)**. Il vise à honorer un individu ou une entreprise horticole qui offre un produit ou un service horticoles innovateurs.

### C'est le temps de s'inscrire!

La cérémonie de clôture de Fleurir le Québec prendra cette année l'allure d'une grande fête champêtre. Tous les participants seront invités à une journée qui se déroulera en septembre prochain dans l'un des jardins membres de l'Association des jardins du Québec. En plus d'assister à la remise des prix nationaux, ils pourront profiter d'une visite du jardin. Remplie d'activités fort intéressantes, cette journée sera agrémentée, entre autres, de conférences données par des spécialistes de l'horticulture ornementale.

Pour obtenir plus ample information et pour s'inscrire, les municipalités et les arrondissements intéressés peuvent consulter le site Internet www.agr.gouv.qc.ca/fleurirlequebec. Ils pourront télécharger le formulaire d'inscription à la même adresse.

Pour s'inscrire au Prix de la ministre, les professionnels de l'horticulture ornementale doivent remplir, avant le 13 août 2004, le dossier de candidature qui se trouve à la fois dans le site du MAPAQ et dans celui de la FIHOQ (www.fihoq.qc.ca).

GTA

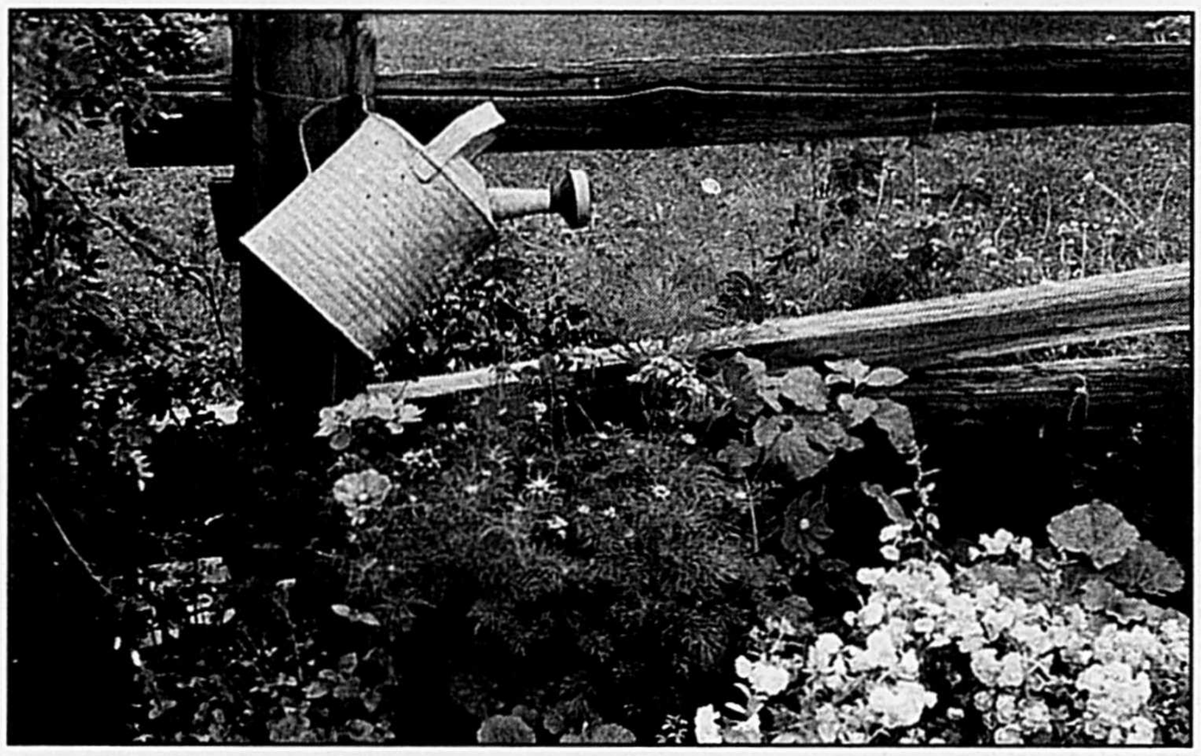

Le concours Fleurir le Québec vise à promouvoir le développement de l'horticulture ornementale au Québec de même que celui d'un environnement de qualité. (Photo : Marc Lajoie MAPAQ)

# Concours Chapeau les filles : bravo à Nathalie Grenon!

La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M^me^ Françoise Gauthier, félicite chaleureusement toutes les jeunes femmes qui ont participé à l'édition 2003-2004 du concours Chapeau les filles.

Le prix national du Ministère dans le volet « secondaire » est décerné à M^me^ Nathalie Grenon, de Saint-Hyacinthe, élève du programme Production porcine à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe.

Le concours Chapeau les filles récompense des femmes qui se distinguent dans des champs d'études menant à des emplois traditionnellement occupés par des hommes. Associé au concours depuis plusieurs années, le MAPAQ décerne des prix nationaux, soit trois bourses de 2 000 $, à des élèves inscrites dans des programmes d'études conduisant à des emplois dans le domaine bioalimentaire.

« Le secteur bioalimentaire québécois est en pleine effervescence et les possibilités d'emplois y sont nombreuses. J'encourage les femmes à participer à l'essor de ce secteur économique en optant pour des métiers et des professions traditionnellement exercés par des hommes », a indiqué la ministre Gauthier.


EPL
EXCAVATION POIRIER LAZURE
RBQ: 2731-5167-01
SANS FRAIS 1.866.666-4144
www.poirier-lazure.com
Drainage souterrain
Drainage de terre noire
Irrigation souterraine
Nivellement laser
Travaux mécanisés
Plans par G.P.S.
ESTIMATION GRATUITE
TOUJOURS SOUCIEUX DE LA QUALITÉ
DEPUIS 35 ANS
Tél.: (450) 347-8377
Fax: (450) 347-9425
63, rue Victor, St-Jean-sur-Richelieu, J2X 5T3
0385379

BAINS DE BOUE À PARTIR DE 89 $ PAR MOIS†
VOICI LE TRAIL BUCK DE JOHN DEERE AVEC MENSUALITÉS MODIQUES DE LANCEMENT DE 89 $†
Ayant un moteur Rotax® puissant, une traction intégrale Visco-Lok et un centre de gravité surbaissé qui accroît la stabilité, le nouveau Trail Buck de John Deere peut affronter les pires corvées, dans les pires conditions. C'est le temps d'en profiter avec des mensualités modiques de lancement d'à peine 89 $.† Pour aller au bout de la terre ou explorer la terre à bois, le Trail Buck de John Deere est plus dur que l'ouvrage.
Voyez-le chez votre concessionnaire John Deere.
JOHN DEERE
www.JohnDeere.com/ATV
LES ÉQUIPEMENTS Laguë LTÉE
6620, rue Des Seigneurs Est,
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2A1
(Sortie 138 Transcanadienne)
http://www.lagueltee.com
Tél.: (450) 799-5533 Mtl.: (514) 875-4417 Fax: (450) 799-5610
† L'offre est valide du 1er mars 2004 au 31 juillet 2004 et est assujettie à l'approbation de AgLinemc et à la participation du concessionnaire John Deere. Pour usage personnel ou commercial. Pour des achats admissibles de biens et services : 1) un paiement mensuel minimum est exigé (se reporter à l'exemple ci-dessous); et 2) des frais de crédit de 11,9 % par année commencent à courir immédiatement sur le montant financé. Aucun versement initial n'est exigé. Par exemple, dans le cas de John Deere Trail Buck 500, dont le prix de vente est de 8579,00 $, moins un versement initial de 0 $ (un versement initial d'un maximum de 20 % est autorisé), le solde de 8579,00 $ sera financé pendant un maximum de 75 mois, soit 24 paiements mensuels de lancement de 89,00 $, totalisant 2136,00 $, et 51 paiements mensuels subséquents de 214,48 $, pour un total de 10 943,48 $ pour la durée restante, selon un taux de crédit annuel (TCA) de 11,9 %, le coût d'emprunt étant donc de 4495,48 $. Si des paiements sur le prêt sont en retard, les frais sur les montants en souffrance correspondent à un TCA de 19,75 %. ? Les taxes, les frais de montage et les frais de livraison, de transport et de préparation ne sont pas compris et pourraient faire augmenter le prix ou les paiements mensuels. Pour des détails complets ainsi que d'autres options de financement, veuillez consulter votre concessionnaire. Le programme n'est offert que par les concessionnaires participants. Un achat minimum est exigé. Ce programme peut être modifié en tout temps sans préavis. L'agencement jaune et vert de John Deere, le symbole du cerf bondissant et JOHN DEERE sont des marques de commerce de Deere & Company.
M11BFVP1273
0385368

# Entrez dans le tout nouveau monde du CONFORT

## Nouvelle série 6400

100% MASSEY FERGUSON

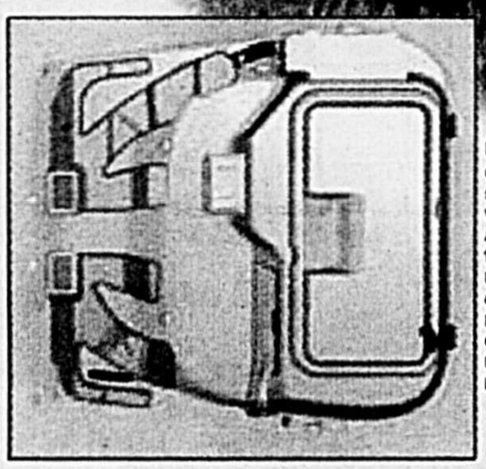

**Une circulation d'air et des sorties de ventilation améliorées fournissent une capacité optimale pour rafraîchir la cabine et offrir un confort maximum.**

**Ses généreux 61 pieds carrés (5.67 m²) d'espace de cabine offrent aux agriculteurs la cabine la plus silencieuse de l'industrie avec ses 71 décibels.**

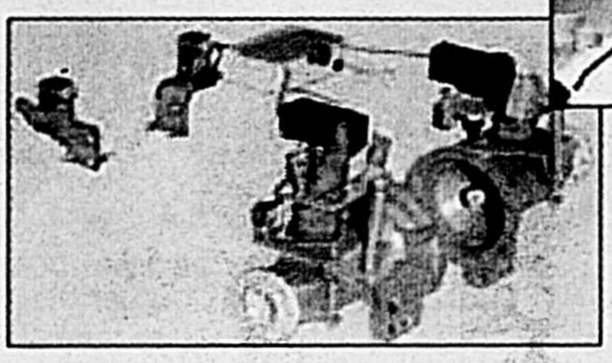

**La suspension pneumatique de la cabine constitue une option unique.**

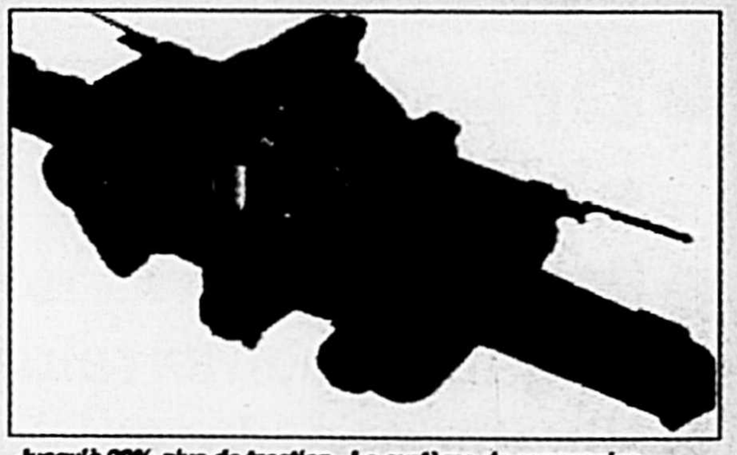

**Jusqu'à 20% plus de traction. Le système de suspension QuadLink™ augmente votre productivité et vous garde en contact avec le sol en tout temps.**

*Disponible chez le concessionnaire suivant :*

groupe SYMAC machinerie agricole

PROPRIETE DE COMAX

**576, chemin des Patriotes,** Saint-Denis-sur-Richelieu
**Téléphone : (450) 787-2812**
**Télécopieur : (450) 787-3696**
**Courriel : groupesymac.st-denis@comax.qc.ca**

**3520, boul. Laurier Est,** Saint-Hyacinthe
**Téléphone : (450) 799-5571**
**Télécopieur : (450) 799-2685**
**Courriel : groupesymac.ste-rosalie@comax.qc.ca**

**192, rue Sylvestre,** Saint-Germain de Grantham
**Téléphone : (819) 395-4434**
**Télécopieur : (819) 395-4416**
**Courriel : groupesymac.st-germain@comax.qc.ca**

Tous nos modèles sont compatibles avec le système d'agriculture de précision FIELDSTAR READY

MASSEY FERGUSON®

*Tradition d'une robuste fiabilité depuis 150 ans*

0385435